

N° 55

L'Écho de Beauvoir de Marc Bulletin 2024



Le mot du Maire

Chères Beauvoisardes et chers Beauvoisards,

En cette période de fin d'année, nous vous proposons ce bulletin municipal pour évoquer toutes nos réalisations de l'année 2024 et nos projets pour 2025.

Vous le voyez au quotidien, les projets réalisés ou en voie de réalisation ne manquent pas et la volonté de l'équipe municipale reste intacte pour assurer et développer la qualité de nos services pour la population, soutenir une vie associative riche, améliorer notre cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine.

Pour des raisons d'économie, nous avons fait installer des leds au stade de foot.

6 boutons de sécurité connectés (mon Shérif) ont été distribués à la boulangerie, à l'agence immobilière, à la maison des assistantes maternelles, à la mairie, à l'école primaire et à l'école maternelle. Ce dispositif vise à renforcer la sécurité dans ces lieux.

Je tiens à féliciter notre conseil municipal des enfants, très dynamique, entreprenant et véritable force de propositions avec cette volonté de développer harmonieusement notre commune.

Dernièrement, ils ont proposé l'agrandissement de l'aire de jeux pour les enfants de 9 à 12 ans devant le gymnase. Le coût est de 17 000 €, subventionné à 45% par le Département. Les travaux ont été effectués début novembre.

Notre chaufferie bois déchiqueté est opérationnelle depuis mi-octobre pour l'ensemble de nos bâtiments communaux. 310 mètres de tuyaux en réseau souterrain ont été installés pour permettre d'alimenter les bâtiments communaux en eau chaude. La chaufferie bois est gérée par la commune et elle dispose d'un budget annexe.

Ce budget annexe va refacturer au locataire des charges de chauffage.

Le cabinet Coste a assuré la maîtrise d'œuvre de cette construction. Ces travaux ont commencé le 10 avril et la fin de chantier mi-octobre.

Cet été, nous avons eu beaucoup de travaux sur l'ensemble de la commune : l'enfouissement du réseaux par Enedis et le déploiement de la fibre. Nos voiries ont été beaucoup sollicitées et remises en état par les services Enedis.

Depuis fin septembre, nous n'avons plus de ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte.

L'installation des points d'apport volontaire (PAV) a été financée par la Communauté de communes dans chaque quartier. Un dernier a été mis en place à proximité du pont des Bruyères.

Une tournée solidaire a été mise en place pour les personnes âgées dépendantes le mercredi matin.



Cet été, nous avons de nouveau récompensé nos diplômés le 15 juin 2024.

En ce qui concerne l'installation de panneaux photo-voltaïques sur la carrière, l'enquête 4 saisons est terminée. Nous avons eu un compte-rendu courant décembre.

Cet automne, des devis sont en cours pour modifier l'éclairage du gymnase, passant en LED pour raison d'économies.

Le curage de fossés a été réalisé en bénévolat. Afin d'élaguer les branches d'arbres au-dessus des chemins communaux, du lamier a été fait par une entreprise de Sainte-Anne-Sur-Gervonde.

Dans le cadre du dispositif « un arbre, une vie », axe cadre de vie, 15 arbres seront remplacés au lotissement des 3 vallées et 3 dans la cour de l'ancienne école.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2025, nos effectifs sont en baisse, 22 CM2 partent en 6ème et seulement 12 arrivent en Petite Section.

Nous croisons les doigts pour ne pas fermer une classe...

Une nouvelle fois, je salue le travail remarquable des agents communaux. Sans leur implication, il serait difficile de mener à bien nos projets et les tâches quotidiennes municipales.

Je salue également tous les présidents d'association et leur bureau pour toutes les manifestations qui font vivre notre village. Un exemple, la fête du village, la Guinguette qui est une parfaite réussite.

Je tiens à remercier également mes conseillers municipaux et mes adjoints pour le partage des missions communales.

Un grand merci à tous nos annonceurs pour leur aide financière pour éditer notre Écho de fin d'année.

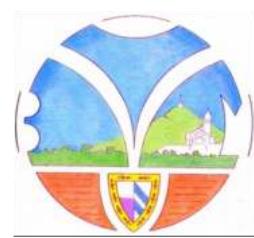
Pour finir, permettez-moi de vous souhaiter une bonne période de fin d'année et de festivités. Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025, prenez soin de vous.

La cérémonie des vœux est fixée au 12 janvier 2025 à 11h00 à la salle des fêtes.

Robert Mandrand



Sommaire



Le mot du maire	2
Sommaire	3

Etat-civil	4
-------------------	----------

Mairie	
Les commissions municipales	8
Les réalisations 2024	9
Les projets 2025	11
Principales délibérations	12
Formations	13
Libre expression	13
Budget	14
Urbanisme	16
Commissions	19
Personnel communal	23

Informations	
Permanences	24
Doc. administratifs-Divers	26
Infos diverses	27
Bièvre Isère	36

Vie communale	
Location salle des fêtes	40
Accueil de loisirs	40
Assistantes maternelles	41
École	42
Parents d'élèves	43
Diplômés	44
Fête du village	45
Nos centenaires	46
Miss Excellence	47
Nouvelles entreprises	47
Aide au numérique	48
Téléalarmes	48
Fibre optique	48
Mutuelle communale	49
Du changement dans nos entreprises	50
Ordures ménagères	51

Vie associative

Liste des associations	52
Agenda manifestations	53
Basket	54
Anciens combattants	55
Club de l'Espoir	55
CSBB38	56
Comité des fêtes	57
Flash Danse	58
USBR - Foot	60
AppleJacks 38	61
Rock ô champs	62
ACCA	62
Sou des écoles	63
Maillons tout	64
APAC	66
Relais de la Madone	67
Forum des associations	67
Interclasses	68
ASTER	69
Ehpad de la Barre	70
Don du Sang	71
Cinéma le Saint-Jean	71
Foot féminin	72
Rando et découverte	73
Fable et poésie...	74

Temps forts

Vœux du 14 janvier 2024	75
Cérémonies des 19 mars et 8 mai	75
Matinée propre	76
CM2	76
Repas de quartiers	77
Arts en herbe	78
Cérémonie du 11 novembre	78
Téléthon	79

Annonceurs	80
-------------------	-----------

Écho conçu et réalisé par la Commission Communication

Photos : Dauphiné Libéré, Associations, Conseil municipal

Naissances

Etat civil



DUMONT Alma
le 01/02/2024



UNTCH Laura
le 15/06/2024



LEFORT DELAGE Léo
le 13/07/2024



BARREZ Jesse
le 21/11/2024



Mathilde SEIGLE
le 22/11/2024

Et aussi :

BRUNO Martin Amicia
le 05/07/2024

TERRIBLE Marceau
le 16/07/2024

Baptêmes civils

Mélina THÉLU
le 11/05/2024



Clémence THÉLU
le 11/05/2024



Léonie CASCHERA
le 21/09/2024



Alma DUMONT
le 28/09/2024

Vive les mariés

Etat civil



Sandrine DURANTON et Arezki FODIL
le 13 avril 2024



MARDELLE Coralie et THÉLU Nicolas
le 11 mai 2024



Justine MOLLARD et Guillaume GRENIER
le 22 juin 2024



Géraldine VERRIER et Grégory LECOMTE
le 3 juillet 2024



Marie MOLLARD et Idriss NABIL
le 3 juillet 2024



Maria SARABANDO DOS SANTOS COSTA
et Francisco CARTAXO RODRIGUES
le 6 juillet 2024

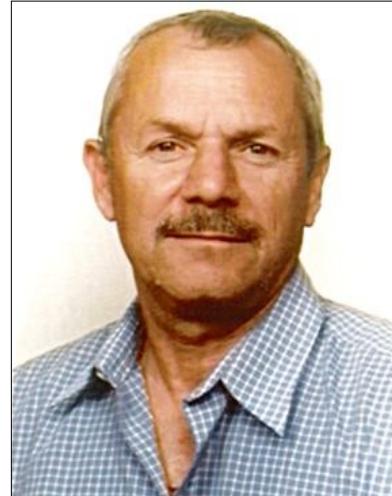
Ils nous ont quittés



Josèphe dite Josette BOUVIER
le 16 mars 2024



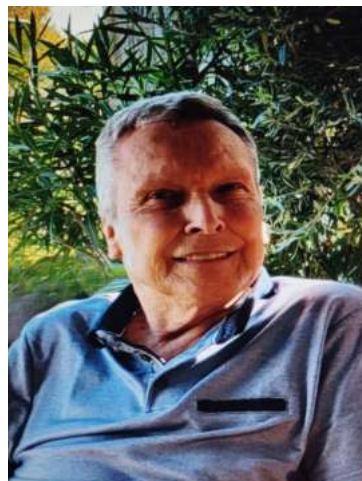
Mohamed KHEDIM
le 10 avril 2024



Gilles GENET
le 28 avril 2024



Jeannine RIEUX
le 29 septembre 2024



Maurice BOUVIER
le 2 octobre 2024



Gisèle RIGOLIER
le 2 septembre 2024



Joseph MASSAT
le 31 octobre 2024

Et aussi :

Bernard BALLATEAU
le 26 juillet 2024

Les commissions municipales

Mairie

Nom de la commission communale	Vice président	Membres de la commission
Scolaire et garderie	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Patrick MARTIN Monique BARON
Bâtiments communaux et urbanisme	Martine COURT	Robert MANDRAND Yves BOYET Frédéric RODRIGUEZ Patrick SERMET Alain BARDIN
Environnement - Agriculture & lutte contre les nuisances	Patrick SERMET	Robert MANDRAND Hervé BOUVIER Alain BARDIN
Sport et relations avec les associations	Frédéric RODRIGUEZ	Robert MANDRAND Yves BOYET Aurélie BROCHUD Monique BARON
Aide sociale - A.D.M.R.	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Muriel TEDESCO Mireille ROCHE Nicole LE GALL
Délégués téléalarme		Michèle LAUERNIER Agathe SEGADO Sylvie ALONSO Christiane MOIROUD Anne-Laure HARO
Finances	Mireille ROCHE	Robert MANDRAND Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Arlette MIGUET Yves BOYET Monique BARON
Bulletin communal, Information et communication, site internet	Martine COURT	Arlette MIGUET Robert MANDRAND Mireille ROCHE Frédéric RODRIGUEZ Patrick MARTIN
Voirie (route, chemins et bois), Sécurité routière et sécurité aux personnes, signalétique	Yves BOYET	Robert MANDRAND Patrick SERMET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Raphaël MOLLARD Patrick MARTIN Alain BARDIN Raphaël MOLLARD Hervé BOUVIER
Culture, mise en valeur du patrimoine, fleurissement du village concours des maisons fleuries	Mireille ROCHE	Muriel TEDESCO Nicole LE GALL
Commission d'appel d'offres	Robert MANDRAND	<u>Titulaires :</u> Yves BOYET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ <u>Suppléant :</u> Raphaël MOLLARD
Relation avec le personnel	Robert MANDRAND	Martine COURT Yves BOYET Monique BARON Hervé BOUVIER Aurélie BROCHUD
Commission jeunesse et conseil municipal d'enfants	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Nicole LE GALL Mireille ROCHE Muriel TEDESCO

Nos réalisations 2024

Des nouvelles de la chaufferie bois

Notre chaufferie bois déchiqueté est opérationnelle depuis mi-octobre pour l'ensemble de nos bâtiments communaux.

310 mètres de tuyaux en réseau souterrain ont été installés pour permettre d'alimenter les bâtiments communaux en eau chaude. La chaufferie bois est gérée par la commune et elle dispose d'un budget annexe. Ce budget annexe va refacturer aux locataires des charges de chauffage.

Le Cabinet Coste a assuré la maîtrise d'œuvre de cette construction. Ces travaux ont commencé le 10 avril 2024 et la fin de chantier a eu lieu mi-octobre.

Le montant global est de **742 738,89 € TTC**. Des subventions ont été délivrées :

- Le Département de l'Isère en Convention avec l'Ademe (Agence de transition écologique) : 177 760 €
- L'État via la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 127 795 €
- La région : 20 000 €

Soit un **total de subventions de 325 555,00 €** sur le coût global.

La commune a réalisé un emprunt de 350 000 €, et 67 183,89 € en autofinancement.

Cette réalisation devrait permettre à la commune de réaliser des économies considérables sur la facture d'énergie, la consommation estimative de plaquettes est de 320 m³ à -40 €, soit 12 800 € pour chauffer l'ensemble des bâtiments à l'année.

L'inauguration est prévue au printemps 2025.



Nos réalisations 2024

Agrandissement de l'aire de jeux

A la demande du conseil municipal des enfants, l'aire de jeu s'est vue s'agrandir de **3 jeux supplémentaires** :

- un passage de bouées
- un passage sur plots inclinés
- une Slackline (sangle tendue entre différents plots)

Le projet a été soumis aux votes et validé par le conseil municipal et par la suite présenté aux enfants. Ceux-ci étaient ravis.

Deux entreprises ont été sollicitées pour l'étude : la société Transalp, installateur de notre aire de jeux et du city park, et l'entreprise Proludic.

Seule La société Proludic a répondu avec un devis de 17 980 € TTC.

Nous avons été **subventionnés de 45 %** du montant des travaux par le département.

Nous avons également demandé une subvention à la Direction Jeunesse et Sport et à la Région.

Le début des travaux a commencé la première semaine de novembre.



Nos projets 2025

Projet éclairage LED du gymnase

Le passage en éclairage LED du gymnase est prévu pour 2025.

En ce début d'année 2025, nous avons pour but de changer l'éclairage vieillissant, d'époque et coûteux du gymnase en un éclairage de technologie LED qui serait moins énergivore de 40%.

Le dossier de subvention du Département doit être finalisé et déposé avant la fin d'année 2024.

A ce jour, deux entreprises ont étudié le projet. L'entreprise Citeo qui a déjà réalisé l'éclairage du terrain de foot au début d'année 2024 et l'entreprise Serpollet.

Ces devis ont été réceptionnés et seront soumis au vote lors du conseil municipal de janvier 2025.

Dès qu'un de ces devis aura été validé, les travaux pourront être programmés.

Formation aux gestes qui sauvent

En début d'année 2025, une formation va être mise en place pour former les bénévoles des différentes associations de la commune « aux gestes qui sauvent » et à l'utilisation du défibrillateur.

Cette formation sera proposée en priorité aux éducateurs sportifs et aux principaux dirigeants des

associations sportives ou non sportives et aura pour but de prévenir les risques et de connaître les différentes procédures à appliquer.

A ce jour, la date n'est pas encore connue et sera programmée lors de la prochaine réunion entre la municipalité et les associations.

Projet de centrale solaire

Voici des nouvelles de la centrale solaire photovoltaïque qui pourrait être implantée sur le site de l'ancienne carrière.

Ce site est actuellement en état de friche, et les possibilités de réhabilitation sont minimes. Au vu de la complexité administrative et technique pour réaliser un chantier de ce type, le conseil municipal a fait appel à une entreprise spécialisée dans le secteur du photovoltaïque : la sté EGREGA.

Cette entreprise nous a proposé d'implanter une centrale de 1 à 1.9 MWc suivant les autorisations qui nous seront accordées.

La première phase a commencé par une étude environnementale 4 saisons. Il s'agissait de vérifier que l'implantation de la centrale n'a pas d'impact négatif sur la faune et la flore.

Le calendrier prévisionnel de développement du projet est le suivant :

- Décembre 2024 : Fin des inventaires sur la biodiversité et le paysage. Proposition d'une implantation pour la centrale photovoltaïque.
- 1er trimestre 2025 : Finalisation du dossier de permis de construire.
- 2ème trimestre 2025 : dépôt de la demande de permis de construire - début de l'instruction par les services de l'État.
- 2ème trimestre 2026 : obtention du permis de construire. Il faut en effet compter un an d'instruction car de nombreux services de l'État sont consultés et il y a également la tenue de l'enquête publique pendant cette période.
- Début 2027 : Début de la construction.
- Mi-2027 : Mise en service du parc photovoltaïque.



Principales délibérations 2024

Janvier 2024

- Habitat - gestion en flux des réservations des logements- sociaux.
- Contrat de prestation de restauration collective pour la cantine scolaire.
- Convention pour le suivi par le CDG 38 des dossiers de retraite des agents affiliés à la CNRACL.
- Participation au fonctionnement du Centre Médo-scolaire de Bourgoin Jallieu
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents.
- Subvention à la MFR de Chaumont.
- Autorisation d'attribution et de signature du marché pour la création d'une chaufferie bois et de ses réseaux de distribution.

Février 2024

- Autorisation d'attribution et de signature du marché pour la création d'une chaufferie bois et de ses réseaux de distribution.
- Construction de la chaufferie bois avec ses réseaux de chaleur - Crédit d'un budget annexe SPIC - M 4 et assujettissement à la TVA.
- Construction de la chaufferie bois avec ses réseaux de chaleur - Prêt long terme et ligne de trésorerie.
- Attribution d'une subvention à l'Association Patrimoine Art et Culture pour la réédition du « Guide illustré du Patrimoine de Beauvoir ».
- Attribution d'une subvention à la Fédération des délégués départementaux de l'Éducation Nationale.

Mars 2024

- Vote du Compte administratif 2023 - Budget général.
- Délibération approuvant le compte de gestion du budget communal.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.
- Vote du budget primitif 2024 - Budget principal.
- Délibération approuvant la fongibilité des crédits du budget communal.
- Vote du budget primitif 2024 - budget annexe Chaufferie bois.
- Délibération relative au versement d'une subvention d'équilibre en section d'exploitation, et d'investissement du budget général au budget annexe « chaufferie bois ».
- Vote du taux des taxes foncières bâties et non-bâties.
- Attribution d'une subvention à l'association des familles de l'EHPAD.

Avril 2024

- Attribution d'une subvention à l'association 3 ABI.
- Remise de chèques cadeaux à l'IMPRO et aux jeunes diplômés.
- Recrutement de jeunes pour l'été pendant les congés des employés.

Mai 2024

- Délibération qui annule et remplace la délibération n°6 du 29/01/2024 relative à la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Lancement de la procédure - marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire.
- Convention de servitude avec Bièvre Isère Communauté, pour le passage de canalisations d'assainissement et de ses ouvrages accessoires avec autorisation de faire les travaux, et régularisation de canalisations d'assainissement existantes.

Juin 2024

- Création du poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.
- Attribution du marché de fournitures de repas en liaison froide destiné au restaurant scolaire.
- Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2024-2025 (Circulaire n°2006 - 15).
- Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025.
- Assainissement Collectif : Avis de la commune de Beauvoir de Marc sur le projet de travaux de raccordement des effluents de la région Saint Jeannaise au système d'assainissement de Vienne Sud dans le cadre d'un dossier d'autorisation environnementale.
- Participation financière de la coopérative scolaire à la formation Savoir rouler à vélo.

Août 2024

- Création d'un poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire.
- Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité en catégorie C.
- Projet de réalisation d'une extension de l'aire de jeux .
- Projet de revalorisation des tarifs de nettoyage de la salle des fêtes.
- Mise en place du prélèvement automatique pour le paiement des factures préscolaire (cantine et garderie) émise par la Commune de Beauvoir de Marc.
- Revalorisation tarifs de stationnement d'un camion de vente pizzas.
- Vente d'une partie d'un terrain communal.

Octobre 2024

- Projet de délibération pour une demande de subvention au département de l'Isère - Un arbre un habitant - Axe cadre de vie.
- Demande de subvention pour la réalisation d'une extension de l'aire de jeux.
- Montant des subventions attribuées aux associations pour la saison 2024-2025.
- Actualisation du règlement de la salle des fêtes.

Principales délibérations 2024

- Instauration de la redevance d'occupation du domaine public des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.
- Attribution d'une subvention à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de St Jean-de-Bournay.

Novembre 2024

- Faire appel au service de remplacement du Centre de Gestion pour trouver une personne en remplacement de Mme Anne-Laure Barrez.
- Devis pour l'entretien de la chaufferie.
- Subvention à la MFR de Chaumont.

Formations

Formations des élus

- Arlette MIGUET : Formation avec l'association des Maires de l'Isère
Objet : Mettre en place et faire vivre un Conseil Municipal Enfants

Formations des agents

- Fabienne CARRIERE : Formation dispensée par Vallon Bonnevaux
Objet : Recyclage habilitation électrique BS BE

Libre expression

Malgré le fait que nous soyons deux à apporter un regard différent, notre implication reste la même.

Nous déplorons encore le manque de concertation des membres des commissions communales. Il est nécessaire aussi de réactiver les comptes rendus des commissions communales et intercommunales (Bièvre Isère Communauté).

Nous avons insisté sur la mise en place d'une feuille de route pour les employés afin de définir les priorités et objectifs. Leur travail a été allégé de la tonte du terrain de foot et au printemps 2025 le nettoyage des salles municipales sera effectué par une entreprise.

De ce fait et suite à nos multiples interventions, l'entretien des chemins s'améliore. Au-delà de la voirie goudronnée, nous demandons à ce que « les chemins de terre » soient finis d'élaguer durant l'hiver.

Sans l'implication des Beauvoisards, l'évolution de nos systèmes de ralentisseurs n'évoluera pas vers des solutions moins agressives pour le dos, les ambulances, les cars etc (comme par des chicanes, étranglement).

Il nous semble indispensable qu'une réflexion commune soit menée pour favoriser et sécuriser l'accès au village (école, mairie, salle de sport, garderie, salles des fêtes...) pour les piétons et les vélos.

Nous avons aussi participé à la restructuration de la cantine et aux mesures prises afin d'instaurer un

climat de respect. De même, nous sommes attentifs quant à la formation du personnel de la cantine et de la garderie.

Le conseil municipal des enfants a décidé de donner un nom à l'école. Nous proposons à la mairie d'élargir à la population le choix de trouver un nom en mettant en place une boîte aux lettres pour recueillir les propositions des participants.

La chaufferie est mise en route à notre grande satisfaction. Nous regrettons que nos bois communaux ne soient pas utilisés.

Les années qui passent ne font que confirmer l'erreur de l'ancienne municipalité quant au refus d'achat du tènement Duranton proposé par la succession à un prix préférentiel.

Cela aurait été une solution pour aménager le cœur du village. Cette acquisition aurait permis de parer à un manque de place récurrent (matériel de la commune, chaufferie, local pour les associations etc).

Il nous paraît nécessaire et souhaitable que le conseil municipal organise au moins une réunion publique à mi-mandat pour se concerter avec la population sur les projets, les attentes, car nous sommes tous acteurs dans notre commune.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une belle et heureuse année 2025.

Monique Baron et Alain Bardin

Budget - Primitif 2024

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses.

Ainsi, pour l'année 2024, le budget primitif pour la section de fonctionnement s'équilibre à 803 695 €.

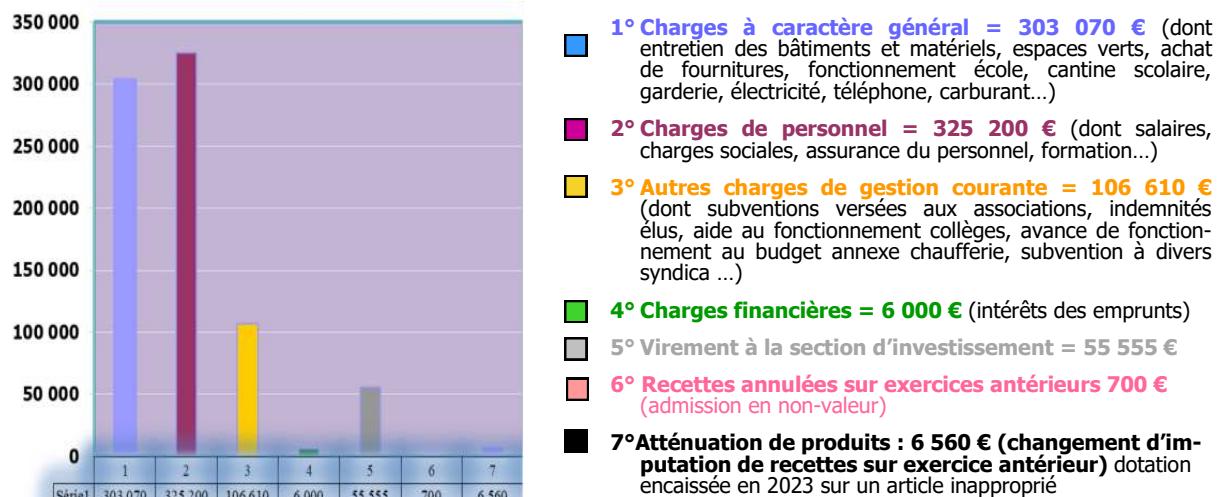
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, salaires de l'assistante maternelle, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc

Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses.

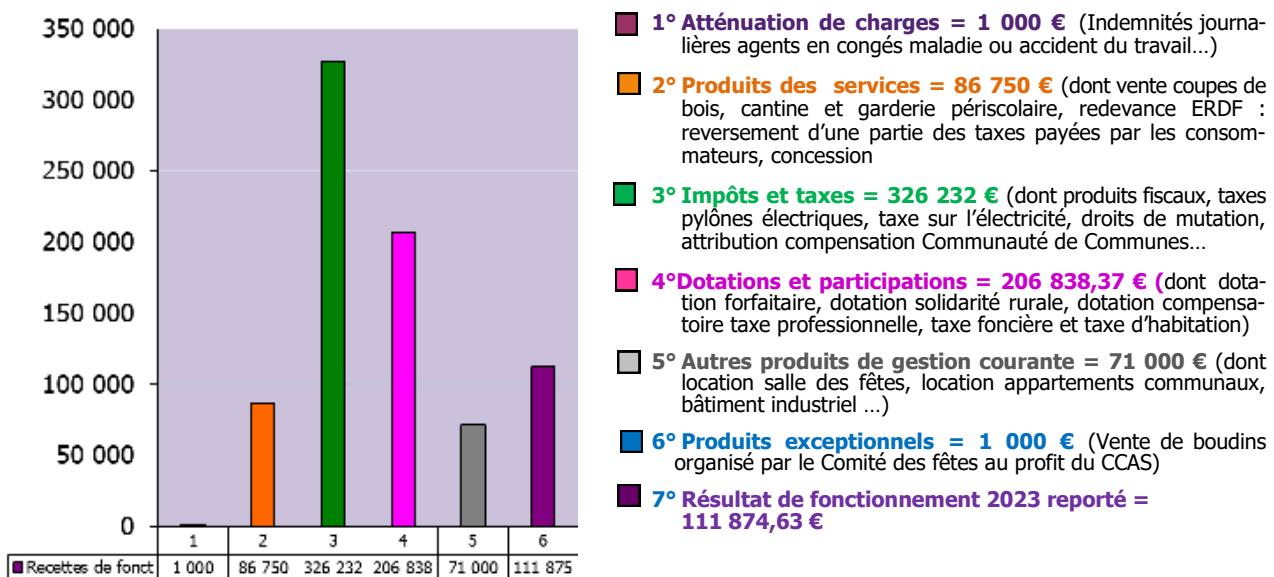
Ainsi pour 2024, il a fallu tenir compte de l'inflation, voici la manière dont se répartissent les dépenses :

➤ Graphique n°1 - Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



➤ Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre aux salaires, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.



Budget - Primitif 2024

Au budget prévisionnel 2024, la section d'investissement s'équilibre à 867 665 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2024 (montants TTC) :

Achat de matériel : 22 850,10 € TTC

- Licence logiciel cimetière 3 730,74 €
- Table inox pour le groupe scolaire 1 137,60 €
- Extension aire de jeux (subvention 5 2 5 € du Département) 17 981,76 €

Bâtiments communaux : 1 440,00 € TTC

- Remplacement du coffret d'alimentation électrique du stade 1 440,00 €

Voirie : 1 939,18 € TTC

- Achat d'une débroussailleuse et d'un taille haie

Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2024 sont financées sans emprunt.

L'état de la dette de la Commune au 1er janvier 2024, s'élève à 121 455,29 € (capital restant dû). L'ensemble des emprunts sera soldé d'ici à 2030.

Il se décompose ainsi :

Ecole primaire : 121 455,29 € soldé en 2030

Création d'un budget annexe pour la construction et le fonctionnement de la CHAUFFERIE BIOMASSE - BOIS ENERGIE : 566 348,32 € TTC dépensés en Investissement sur l'année 2024.

Le coût total de cette installation est de 742 738,89 € TTC

La T.V.A. sera récupérée entièrement dans l'année 2025 car il s'agit d'un budget assujetti à la T.V.A

La commune va percevoir les subventions suivantes :

- de la part du Département de l'Isère en convention avec l'ADEME (Agence de transition écologique) : 177 760 €
- de la part de l'Etat - la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DET) : 127 795 €
- de la part de la Région, le Contrat Région : 20 000 €

Total = 325 555 €, soit 43,83 %

La Commune a également réalisé un emprunt de 350 000 €, il reste donc 67 183,89 € que la Commune auto-finance.

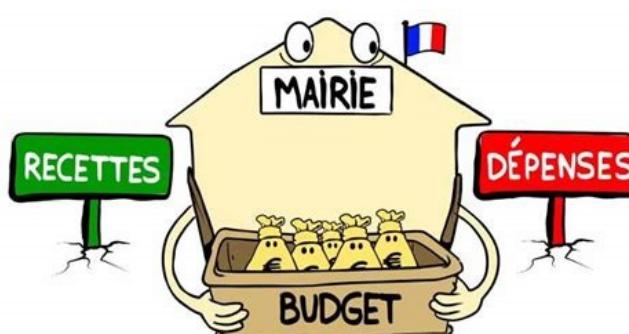
Les recettes d'Investissement correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes exceptionnelles : un héritage, un capital placé sur un livret A, etc... Pour une Commune, ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'Etat, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

Budget du Centre Communal d'Action Sociale :

Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a plus de budget spécifique pour le C.C.A.S., néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.

Le C.C.A.S. contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.

Depuis le 1er janvier 2018, Bièvre Isère Communauté a pris la compétence assainissement collectif, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous avons récupérer la compétence voirie.



Déclarations préalables de travaux accordées

2024		
MOLLARD Raphaël	1938 Chemin du Fouilleux	Piscine hors sol 21 m ²
LE GALL MARCEL	Chemin des 3 vallées	Isolation des murs par l'extérieur
ALIBRANDO Gabriel	81 chemin Sous Bourassagne	Installation photovoltaïques
ISOWATT	2213 route de Vienne	Installation photovoltaïques
GERARD LUDOVIC	526 route de Vienne	Installation panneaux photo générateur en toiture
GAE	747 chemin de Chasse	Installation photovoltaïques
GENILLIER Jenifere	519 route de Vienne	Piscine
MONNERET Hugues	171 Chemin de Martel	Isolation par l'extérieur
DM ECOWATT	22 allée des Varilles	Installation sur construction existante d'un système photovoltaïque
SAE INVESTISSEMENT	614 chemin de la Fontaine	Aménagement 2 logements
FOURNIER Gregory	18 lot les Varilles	Changement de fenêtre
MIGUET Christian	Cul de Bœuf	Pose de panneaux photovoltaïques
BASA Hervé	584 chemin du Fouilleux	Installation kit panneaux photovoltaïques en surimposition
EARL SERMET Patrick	179 Chemin du Boviduc	Installation photovoltaïques
PEREIRA MARTINS Antonio	29 Chemin des 3 Vallées	Changement portes et fenêtres en PVC
PEREIRA MARTINS Antonio	29 Chemin des 3 Vallées	Installation d'une climatisation réversible dans la pièce à vivre
PEREIRA MARTINS Antonio	29 Chemin des 3 Vallées	Isolation par l'extérieur
SOLEWATT	230A Chemin de l'Eglise	Installation photovoltaïques
GROS Caroline	354 Chemin de Cul de Bœuf	Installation kit panneaux photovoltaïques en toiture
12H30	300 Route des Alpes	Remplacement des menuiseries
CONSEILS ENERGY	375 Chemin des Diligences	Mise en place de 7 panneaux photovoltaïques
ECO HABITAT ENERGIE	100 impasse du 9 avril	Installation de 12 panneaux photovoltaïques
NUEL Christian	79 chemin des Petites Bruyères	Installation photovoltaïques
12H30	300 Route des Alpes	Ravalement de façade avec un enduit adapté au support dans la teinte Parex G20 (beige clair)
RIBEYRE Emilie	1381 Chemin de Chasse	Extension d'une maison individuelle
ESPARZA Jérémy	80 chemin de Cul de Bœuf	Division en vue de construire
CHENAVIER Gilles	162 Chemin Sous Bourassagne	Création en façade Gauche Ouest d'une ouverture pour fenêtre PVC blanc (identique à l'existant)
LIAUD Béatrice	888 Chemin de Chasse	Installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiment agricole existant
FINAS Laurent	17 Chemin Sous Bourassagne	Construction d'un carport dans le prolongement de l'habitation

MOULIN Gilles	13 Allée des Varilles	Garage de 850 cm PAR 470 cm soit 40m2 au sol
Bièvre Isère Communauté	Chemin de l'église	Implantation de 3 conteneurs
DOUCET-GAILLARD Sophie	198 chemin du Fouilleux	Étanchéité facade + enduit + ouverture fenêtre
CHAPELON Céline	756 Chemin des Guillauds	Installation centrale photovoltaïque sur toiture
Monsieur HORAUX Olivier	653 Chemin du Fouilleux	Installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 4250wc composée de 10 modules
DE ALMEIDA Florent	6 Allée des Varilles	Installation de 18 panneaux solaires photovoltaïques
MASSAT Joseph	243 chemin de Martel - Colombier	Mise en place d'un grillage avec piquets bois
EDF - ENR	272 chemin des Hautes Bruyères	Installation photovoltaïques
EDF - ENR	23 chemin des 3 vallées	Installation photovoltaïques
ESPARZA Jérémy	80 chemin de Chasse	Installation photovoltaïques
BOUCHUT Armand	11 Allée des Varilles	Pose de 4 panneaux photovoltaïques sur toiture
BERTRAND Pierrick	220 chemin des Hautes Bruyères	Remplacement de la porte du garage par une porte-fenêtre et une fermeture moellons
ESCALIER Aymeric	657 Chemin des Hautes Bruyères	Rehaussement toiture et remplacement charpente + couverture

Permis de construire accordés

SERMET Patrick		Construction d'un hangar de 800 m ² et de deux locaux de 41,34 m ² chacun
SCI SASHA	Chemin de Cul de Bœuf	Construction maison individuelle
LASSALLE Dominique	203 Route de Vienne	Construction d'un nouvel entrepôt, en extension avec l'entrepôt existant
MONNERET Anne	171 Chemin de Martel	Isolation par l'extérieur

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire ou sa déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'État déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit

Démat.ADS ou « Permis de construire en ligne ».

Un portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposez votre dossier sur:

<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Plan Local d'urbanisme (P.L.U.i)

Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de la région Saint Jeannaise a été arrêté par le Conseil Communautaire de Bièvre Isère Communauté le 25 juin 2019.

Ce PLUi approuvé est susceptible de faire l'objet de différentes procédures d'évolution afin d'apporter des ajustements ou répondre à des besoins nouveaux, dans le respect du cadre réglementaire. Dans ce cadre, après enquête publique, la **modification n°1** du PLUi du secteur St Jeannais a été adoptée lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 et est opposable depuis début janvier 2022.



La **modification n° 1 simplifiée** a été adoptée en juillet 2023. Elle consistait à remettre certaines zones de Beauvoir de Marc à leur état de risques antérieur au PLUi.

La **modification n° 2** a été adoptée le 10 juillet 2023 et est entrée en vigueur le 1er août 2023.

La **modification n° 3** portant essentiellement sur les règles du photovoltaïque et les couleurs des murs et des menuiseries est en cours d'étude.

Pour voir la carte de votre commune et avoir des informations sur les différentes zones :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Urbanisme

Mairie

JE VEUX	IL ME FAUT	DELAI D'INSTRUCTION	VALIDITE
Vendre un terrain en vue de réaliser une construction	Un certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois (1)	18 mois (5)
Modifier une fenêtre	Une demande préalable de travaux	1 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Créer une ouverture supplémentaire			
Changer la couleur de la façade			
Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée			
D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment			
Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m ²	Une demande préalable de travaux	1 mois (2)	24 mois +12 mois sous conditions
Accolée à la maison (garage)			
Un abri de jardin, une serre			
Une piscine découverte dans ou hors sol (de plus de 10m ²)			
Ce seuil de 20m ² peut être porté à 40m ² pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS.			
Changer la destination d'un bâtiment	Un permis de construire	2 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Extension d'une construction de plus de 20m ² (hors zone urbaine) ou de plus de 40m ² (dans une zone urbaine)			
Et si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m ²			
Créer une construction nouvelle	Un permis de construire	2 mois (3)	24 mois +12 mois sous conditions
Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable			
Transférer mon permis de construire à une autre personne	Une demande de transfert de PC	2 mois (4)	
Aménager un terrain	Une demande de permis d'aménager	3 mois	
Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m ²			
Réaliser des opérations de lotissement			
Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction	Une demande de permis modificatif	2/3mois	
(Quand ces modifications sont mineures)			
Démolir une construction	Une demande de permis de démolir	2 mois	
Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une demande.			
(1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information			
(2) - Jusqu'à 40m ² si vous êtes dans une zone urbaine régie par un PLU ou un PLUi			
(3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment agricole, d'un ERP, d'un logement collectif, d'un local commercial			
(4) - 3 mois s'il s'agit du transfert d'un permis de lotir			
(5) - Peut être prolongé d'un an (tant que les dispositions légales d'origine n'ont pas changé)			

Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir. Ces documents sont disponibles par Internet sur le site www.service-public.fr

Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.

Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site www.service-public.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.



Commissions

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS

Cette année nous avons changé notre date pour le **samedi 19 octobre 2024**... Nous avons très bien réussi pour cette matinée : nous avons vendu plus de **170 boîtes de boudin**. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont fait acte de présence et tous les collègues sans qui cette matinée ne pourrait pas avoir lieu.

Il nous est resté quelques assiettes. Nous en avons fait don à l'aide alimentaire de Saint Jean de Bournay, les 3 ABI. Nous avons fait un **bénéfice** cette année de **892.24 €**. Cette somme a servi pour les colis pour l'Ehpad et les petits cadeaux pour notre repas des ainés.



REPAS DU CCAS DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

87 personnes se sont retrouvées autour du très bon repas réalisé par le traiteur Franck JARS dans une salle joliment décorée aux couleurs de Noël par Arlette Miguet et Nicole Le Gall du CCAS.

La journée était animée par Alain Lambert, chanteur et saxophoniste. Applejacks38 est venu comme chaque année faire une petite démonstration de danse country. Au menu de l'après-midi nous avons eu aussi un petit air d'accordéon joué par Arlette, quelques pas de danse, quelques chansons, une tombola (grâce à la générosité de nos annonceurs). L'un de nos centenaires, Ninos, a assisté à ce repas offert aux ainés et en a profité pour offrir quelques unes de ses peintures.

Des colis seront distribués en fin d'année pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas pour raisons médicales uniquement et aux plus de 80 ans, avec le nouvel Écho de Beauvoir : 21 colis pour une personne, 15 colis couple et 10 colis Ehpad.

Nos meilleurs voeux pour 2025, santé bonheur à tous.



Commissions

Scolaire - Conseil municipal d'Enfants

Une nouvelle année 2024 avec un nouveau conseil élu fin 2023 :

Émilie Bouchut, Elise Galamand, Robin Hoyek, Ninon Martin, Kléa Nadeau, Sélène Olagnon, Romane Palle, Albin Zielinski, ainsi que nos 2 anciennes conseillères Gaëlle Verrier et Lilou Martin qui ont été désignées par la commission pour aider nos jeunes élus.

Les membres de la commissions sont M. le Maire Robert Mandrand, Mme Arlette Miguet, responsable du CME, Mmes Martine Court, Nicole Le Gall, Mireille Roche et Muriel Tedesco .

Les réunions de ce mandat ont été très productives. Certains de leurs projets ont été réalisés sur l'année 2024.

• L'agrandissement de l'aire de jeux

Un devis avait été demandé pour agrandir l'aire de jeux. Le projet a été validé par le conseil municipal et Monsieur le Maire. Les travaux ont été réalisés courant novembre avec trois nouveaux jeux.

• Matinée propre

Les enfants avaient proposé de mettre une récompense pour les meilleurs ramasseurs qui participaient à cette matinée propre. Tous les enfants qui étaient présents se samedi 27 avril étaient récompensés par un diplôme et un stylo remis à chacun dans leurs classes et offerts par la mairie.

• Participation aux cérémonies

Les enfants ont toujours répondu présents aux cérémonies au monument aux morts le 18 mars, le 8 mai et le 11 novembre avec la présence des enfants de l'école primaire et leur maîtresse. Un moment fort pour nos anciens combattants présents.

• Mariages

Certains jeunes élus ont encadré cette année Monsieur le Maire et un adjoint pour les cérémonies de mariage dans notre mairie.

• Réceptions de nos 2 Centenaires

Nos jeunes élus sont venus aider le conseil municipal à mettre en place une réception organisée pour nous 2 centenaires habitant sur notre commune. Ils ont pu remettre une coupe de fleurs et une médaille de la commune pour leurs 100 ans, et à chacun une carte d'anniversaire signée de leur main de jeunes élus.

• Boudin du CCAS

Les enfants du CME sont venus nous aider à préparer les épinards et les oignons, pour notre boudin du CCAS qui a lieu le samedi 19 octobre.

• Téléthon 30 novembre 2024

Ils ont participé au Téléthon pour la mise en place de la salle et déco, ainsi qu'à la pesée du panier garni pendant la soirée...

L'ensemble du conseil et la commission remercient les enfants du CME et les parents pour leur présence à chaque réunion, aux cérémonies et aux manifestations.

Pour l'année 2025, 3 nouveaux projets :

- Trouver un nom à l'école
- Peindre le passage souterrain
- Rencontre intergénérationnelle (goûter, jeux...) avec le Club de l'Espoir

L'ensemble de nos jeunes élus présente aux habitants de notre commune tous leurs meilleurs vœux pour 2025, santé bonheur à tous. On se retrouvera pour les vœux du maire début janvier 2025.



Commissions

Scolaire - Conseil municipal d'Enfants



Scolaire

PERISCOLAIRE

Cantine :

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

Forfait mensuel 70,83 €

(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/mois/ enfant)

Ticket pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **5,61 €**



Garderie :

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h). Anne-Laure et Nathalie encadrent les enfants.

Le temps de garderie est payant.

Quotient familial	Tarif au ¼ heure	Tarif à l'heure
≤ 750	0,65 €	2,60 €
Compris entre 751 et 1200	0,82 €	3,28 €
≥ 1200	1,03 €	4,12 €

Commissions

Communication

Les missions de cette commission communication :

- Réalisation d'un **bulletin municipal** distribué 2 à 3 fois par an au moins en juin et en septembre.
- Réalisation de **L'Echo de Beauvoir de Marc** distribué en décembre.
- Mise à jour du **site internet** :
<http://www.beauvoir-de-marc.com>
 - ◊ Ce site comprend un accès au « **portail famille** » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.
 - ◊ Vous y trouverez aussi des itinéraires de promenades : Ces itinéraires sont disponibles sur l'appli **Openrunner (Android/Apple)** en faisant une recherche par Auteur : *beauvoirdemarc*
- Mise à jour en collaboration avec le Comité des Fêtes du **panneau lumineux d'affichage communal**.
 - ◊ Vous êtes absents de Beauvoir, et voulez savoir s'il y a de nouvelles informations ?

Vous pouvez consulter le panneau d'affichage sur votre smartphone en tapant:

beauvoirdemarc.infos-municipales.fr



Une fois sur le site, laissez défiler
Un bon moyen de ne rien louper !!!

- La **page Facebook de la Mairie**
Mairie de Beauvoir de Marc

Elle est alimentée régulièrement d'informations sur l'actualité, la commune, les associations, et Bièvre Isère.

Vous y trouverez aussi des coupures de presse et des liens utiles.



Vous pouvez nous y laisser des messages et des commentaires. Nous nous efforçons d'y répondre dans les plus courts délais.

- Nous envisageons de nous doter dans les prochains mois de l'application **Panneau Pocket**. Ainsi chaque habitant pourra recevoir en temps réel sur son portable les **notifications** des actualités de la commune mais aussi de son territoire : c'est ainsi l'information qui ira vers l'habitant !

Nous vous tiendrons informés dès que cela sera opérationnel.



Voirie

Travaux réalisés :

- Le point à temps sur l'ensemble des voiries - 6,2 tonnes facturées 12 499,20 € TTC.
- Reprise de voirie sur le chemin du Fouilleux au niveau de l'entreprise V.G.M.S. Facturés I 435,40 € TTC
- Reprise et scellement tuyau évacuation d'eau de ruissellement chemin des Bruyères facturés 576,00 € TTC.
- Les travaux de fauchage et élagage le long des voiries goudronnées réalisés avec l'épareuse par l'employé aux espaces verts représente 320 Heures de travail.

Travaux à venir :

Des devis ont été signés.

- Au Fouilleux pour améliorer l'évacuation d'eau de pluie à proximité de la maison Chonageokoff pour un devis de 4 400,40 euros TTC.
- Chemin de l'église, devis estimatif à confirmer après ouverture d'une tranchée si présence de canalisation de source : devis 2 968,80 € TTC.
- Le curage de 600 mètres de fossés : uniquement la location de la mini-pelle reste à la charge de la commune pour un coût de 1 080,00 € TTC.
- Il est prévu de passer un lamier pour couper les branches d'arbres qui gênent la circulation et qui pourraient tomber sur la voie publique en cas de neige.

Assainissement collectif

Le raccordement au Systepur va enfin pouvoir se faire. La trame d'inconstructibilité a enfin été levée en décembre 2024.

Les autorisations de service pour la réalisation des travaux ne sont pas encore signées mais le seront prochainement, ce qui signifie que les demandes de permis de construire vont de nouveau pouvoir être prises en compte.

Personnel communal

En avril 2024, **Karima Charpentier** a fêté son départ à la retraite après 30 ans passés à l'école de Beauvoir notamment comme ATSEM.

Nous souhaitons une bonne et longue retraite à Karima !

Elle a été remplacée au poste d'ATSEM et ménage école primaire par **Marie Girard**.

Suite à la demande de mutation de Nicolas Thelu qui est parti rejoindre la commune de Charontonnay, le 1er février 2024, **Alexandre Murcia** a pris ses fonctions au sein de la commune au poste d'agent polyvalent.



Repas élus et personnel communal

Le désormais traditionnel repas communal a eu lieu le **4 mai 2024**. Il a été l'occasion pour toute l'équipe municipale et les agents communaux de se rencontrer dans un contexte différent permettant de se connaître davantage.

Le Maire, Robert Mandrand, et ses adjoints Yves Boyet, Arlette Miguet, Frédéric Rodriguez et Martine Court avaient convié les élus du conseil municipal, les agents communaux, leurs conjoints et leurs enfants. Ce repas, préparé par eux a été financé sur leurs deniers propres.

C'est dans la bonne humeur que tous se sont retrouvés autour d'un barbecue concocté par Frédéric Rodriguez et Yves Boyet.



Permanences

Infos

Noms	Jours d'ouverture	Horaires	Téléphone Adresse mail	Adresse
MAIRIE Beauvoir de Marc	Lundi Mardi Vendredi	13h30 - 17h 8h30 - 11h30 14h - 18h30	04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@beauvoir-de-marc.com	91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
INFIRMIÈRES		Sylvie Cellier Myriam Dumas Céline Thomas Natacha Wasowick	06 88 84 30 70	Chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
POSTE	Mardi , mercredi, jeudi et vendredi Samedi	9h - 12h / 14h - 17h30 9h - 12h	36 31 04 74 58 18 95	6 rue Hector Berlioz 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
TRESOR PUBLIC (2024)	Lundi au vendredi Fermeture le Mercredi	8h30 - 12h	Tél : 04 76 64 09 98 Mail : sgc.saint-marcellin@dgfip.finances.gouv.fr	Avenue du collège - BP 50 38162 SAINT MARCELLIN Cedex
CRECHE HALTE-GARDERIE	Lundi au vendredi	7h - 18h30	04 74 59 95 41 farandole@bievre-isere.com	Place Louis Montagnat 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
LUDOTHEQUE	Mardi Mercredi	16h - 18h30 10h - 12h / 14h - 18h	06 75 94 00 63 06 19 08 68 27 ludotheque@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité ZAC des basses Echarrières 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
PISCINE	<i>Juillet et Août</i> Mardi au dimanche Fermeture le lundi	10h -14h 15h-19h	04 74 54 79 07	Place Jean Moulin 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
MEDIA-THEQUE	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	9h - 13h 9h30 - 12h/ 14h30 - 18h 16h - 19h 10h - 17h	04 74 56 26 20 mediatheque@bievre-isere.com	L'Orangerie Parc Léonard Eymard 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
DECHETERIE ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars	<i>Horaires d'été</i> Lundi Mardi au samedi <i>Horaires d'hiver</i> Lundi Mardi au samedi	14h - 18h 9h - 12h / 14h - 18h 14h - 17h 9h - 12h / 14h - 17h	04 74 58 65 74 www.bievre-isere.com/mini-site environnement	Chemin du Reposu 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Secours européens : 112

Centre anti-poison 08 25 81 28 22

Gendarmerie : 17 ou 04 74 58 70 17

Police municipale : 04 74 58 70 50 - 06 27 25 20 71

SAMU : 15

Attention : le SAMU est affecté uniquement aux urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h à 8h, les week-ends et jours fériés.

Gardes médicales et pharmacie : 3915 accessible 24h/24h

Permanences



ORGANISMES	Assurée par...	Lieu	Jours	Heures
Permanence assistante sociale		366 rue Stéphane Hessel ZAC basse Echarrières 38440 Saint Jean de Bourneuf 04 37 02 29 50	Fermé lundi matin, jeudi matin, vendredi après-midi Laisser message secrétariat Horaires d'ouverture 9h 12h - 14h 17h	
Permanence PMI (Protection Maternelle Infantile)	Maison du département	Bourgoin-Jallieu 04 26 73 05 00		
CPAM - Service Prestations		Bâtiment les Ifs (en face de la Poste) Rue Hector Berlioz 38440 Saint Jean de Bourneuf	Mardi	9h - 12 h 13h30 - 16h30
SECOURS CATHOLIQUE	Mme Solange BONNEVIE 04 74 58 33 13 solange-bonnevie@free.fr	Maison des associations salles n° 2 et 3	Petit déjeuner le lundi Accueil le mercredi	8h30 - 10h30 12h - 16h30
CARSAT - Service Retraite Vieillesse Uniquement sur rendez-vous	Agence retraite 09 71 10 39 60	19 avenue du Grand Tissage 38307 BOURGOIN-JALLIEU cedex	Lundi au vendredi	8h - 17h
CARSAT – assistante sociale Uniquement sur rendez-vous	Point d'accueil retraite CPAM 04 74 31 09 07	156 chemin du battoir		9h30 - 12h00
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)	04 74 59 39 70 ram-stjean@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité, 366 rue Stéphane Hessel 38440 SAINT JEAN DE BOURNEUF	Mardi : permanence uniquement tel. Permanence uniquement sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone	13h - 18h 18h - 19h 9h - 12h 13h - 16h
Centre Médico-Psychologique Adultes 04 56 58 88 40		70 rue Henry Gérard 38260 LA COTE SAINT ANDRE	Lundi au vendredi	9h - 17h
Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord	http://www.msa.fr msadocuents.blf @alpesdunord.msa.fr 09 69 36 87 00 04 26 73 05 00	5 place Gustave Rivet 38048 GRENOBLE	Lundi au vendredi	8h - 12h 13h - 16h30
CONSEIL GENERAL DE L'ISÈRE CENTRE MEDICO SOCIAL	Secrétariat 04 26 73 05 00	156 chemin du Battoir 38440 SAINT JEAN DE BOURNEUF		
CAF de l'Isère	08 10 25 38 80	3 rue des Alliés 38051 GRENOBLE		
SOLIHA Solidaire pour l'habitat	08 05 03 00 43	30 avenue du Général Leclerc Bât Antares Espace St Germain 38200 VIENNE		

Pour joindre votre correspondant local de presse du **Dauphiné libéré** : Bernard Guinet.
Tél : 07 89 98 94 36. Mail : b.guinetdl@orange.fr

Documents administratifs

Infos

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Déclarations	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
Extraits	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'Etat Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html	3 mois		Gratuit
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
	D'héritéité	Auprès des notaires				
Recensement	Militaires	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur service public.fr	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Carte nationale d'identité française	Auprès des mairies de : - ST JEAN DE BOURNAY - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile. ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) (<i>voir normes passeport ci-dessous</i>) ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant) ◆ ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €) ◆ Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents 	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biométrique	Auprès des mairies de : - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périssée depuis plus de 2 ans. ◆ Timbre fiscal ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet. ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement) ◆ Le livret de famille ◆ La carte d'identité du mineur Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents 	Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers	10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

La gendarmerie de St Jean de Bournay est fermée les jeudis et dimanches. Auparavant les fermetures étaient aléatoires.

Cette décision s'est basée sur une étude statistique de l'activité du chargé d'accueil et correspond aux jours où l'activité est la plus basse.

Prochainement un nouveau panneau sera affiché à l'entrée des locaux afin d'orienter au mieux le public. Pour rappel, la brigade "mère" **d'HEYRIEUX reste ouverte tous les jours.**

Attention : approchant des fêtes de fin d'année, soyez particulièrement vigilants, il est à craindre une éventuelle recrudescence de cambriolages?

Pour rappel, la pré plainte en ligne a été remplacée par la **plainte en ligne**. Ce dispositif permet aux victimes de porter plainte à distance via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu. Ce service gratuit a pour objectif de faciliter le dépôt de plainte.

[https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/
fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne](https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/plainte-en-ligne)

Beauvoisards solidaires

De nouveaux **cambriolages** ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Dans chaque hameau, chaque quartier, les habitants doivent être solidaires pour faire face aux incivilités et aux cambriolages. Ils doivent être attentifs à tout évènement anormal dans leur environnement (comportement suspect de personnes ou de véhicules...) et le signaler à leurs élus, les référents de quartiers, en Mairie. Tous ces renseignements seront transmis en gendarmerie pour leur permettre d'intervenir si nécessaire, et élucider leurs enquêtes.

La liste des référents de quartiers est disponible en mairie.

RAPPEL

Quelques conseils pour vous protéger des cambriolages



Soyez prudent avec les démarcheurs
Assurez vous de leur identité



Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme)



Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (Œilleton), et d'un entrebâilleur.



Changer les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.



N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.



Identifiez et photographiez vos objets de valeur, conservez vos factures pour les assurances, ainsi que les numéros de série de vos matériels et biens de valeur



Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous



Pour éviter les vols de véhicules à domicile, ne laissez pas en évidence vos clés et papiers.

Si un cambrioleur s'introduit chez vous

Ne prenez pas de risque – N'intervenez pas sur l'individu



Appelez immédiatement la gendarmerie (17)

Ne touchez à rien

Pendant vos absences (vacances)



Prévenez la gendarmerie de vos absences, ainsi que vos voisins de confiance (leur communiquer votre numéro de téléphone pour vous contacter)



Faites suivre votre courrier ou faites le relever régulièrement par une personne de confiance



Ne laissez pas traîner en extérieur des outils qui pourraient servir à pénétrer dans votre habitation



Ne diffuser pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veuillez à ce que vos enfants fassent de même.

Recrudescence de cambriolages


Une force humaine
**Le Groupement de Gendarmerie
Départementale de l'Isère**
vous conseille :

**POUR PRÉVENIR
LES
CMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles de votre protection.

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !

21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
04.76.20.37.00

Prévenir c'est :

- ➡ fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ➡ ne pas cacher les clefs sous le paillasson ou sous un pot de fleurs ;
- ➡ n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs ;
- ➡ ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ➡ ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvable ;
- ➡ ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers... ;
- ➡ photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ;
- ➡ conserver les factures.
- ➡ renforcer la protection de votre domicile ;
- ➡ poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- ➡ changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

En cas de cambriolage :

- ➡ laissez les lieux en l'état ;
- ➡ ne touchez à rien ;
- ➡ prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au 17 ;
- ➡ dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte
- ➡ prévenez votre assureur.

Infos

Carte d'identité - Modalités de délivrance

Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI) dont le format est maintenant celui d'une carte bancaire et qui reste gratuite (sauf en cas de perte).

Depuis le 21 mars 2017, vous devez vous adresser à l'une des **communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes**.

Les communes les plus proches de Beauvoir de Marc qui en sont équipées sont les suivantes : **Saint Jean de Bournay depuis octobre 2024**, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Tour du Pin, Malissol, Villefontaine, Vienne.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur, sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de

sa CNI auprès de la mairie de dépôt du dossier de demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/>. Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier en guichet et donc de gagner du temps.

Résumé de la démarche simplifiée

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une des mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Inscriptions listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ?

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

• en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*2 de demande d'inscription.

• par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*2 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Fraude à la carte bancaire

Face à la recrudescence des escroqueries financières sur internet et notamment par mail, SMS ou par téléphone, soyez prudents !

Attention aux nouvelles techniques de fraude pour contourner les dispositifs d'authentification forte des paiements !

Une personne vous contacte en se faisant passer pour votre banque (conseiller bancaire, service fraude, centre d'appel, etc.) et prétend devoir bloquer ou annuler au plus vite une fraude à la carte bancaire ou au virement actuellement en cours sur votre compte.



Attention, il s'agit d'une **tentative d'escroquerie** ! Le fraudeur cherche, en réalité, à vous faire valider une opération de paiement frauduleuse et pas de l'annuler ou la bloquer !

Si vous êtes victime d'un tel appel, ne communiquez aucune des informations demandées et ne validez aucune opération. Raccrochez et contactez sans délai votre banque ! Aucune banque ne demande des informations bancaires, personnelles et confidentielles, par téléphone ou encore par email !

**NE COMMUNIQUEZ À PERSONNE VOS DONNÉES BANCAIRES
ET VOS CODES CONFIDENTIELS.
JAMAIS LA BANQUE NE VOUS LES DEMANDERA.**

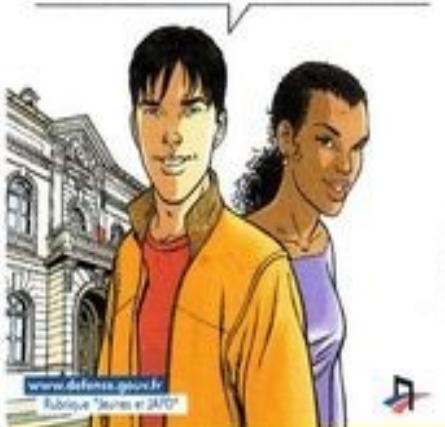
Recensement militaire à 16 ans

Infos

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

OBJETIF CITOYEN

JAI 16 ANS, JE ME SUIS FAIT RECENSER, ET TOI ????



QUI? Garçons et filles de nationalité française

OÙ? À la mairie de ton domicile

QUAND? Dès 16 ans

AVEC QUOI? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

Élagage

Nous vous rappelons que les propriétaires dont les arbres et haies sont plantés en bordure de chemins communaux sont dans l'obligation d'effectuer l'élagage des branches le long de leur propriété.



Infos

Frelons asiatiques

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été dénombrés sur la commune.

Attention : si vous trouvez un nid de frelons asiatiques,appelez le **9 74 50 85 85**

Le coût de la destruction du nid sera pris en charge jusqu'au 31 octobre par :

- la Communauté de Communes Bièvre Isère
- le Département

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr
Ou en téléchargeant l'application mobile
Frelon asiatique



Déclaration annuelle de ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**, en ligne, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER :

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



OSEZ, une association au service des habitants et employeurs du territoire.

Depuis 1996, OSEZ œuvre pour accompagner les personnes en recherche d'emploi. Chaque année, la structure aide plus de 700 personnes à trouver leur voie grâce à un accompagnement personnalisé et bienveillant pour aller vers l'emploi.

Le parcours d'insertion professionnelle est adapté en fonction des situations de chacun. Il vise à lever les freins à l'emploi et à redonner confiance à ceux qui en ont besoin.

Il comprend plusieurs étapes essentielles :

- Un suivi individualisé
- Une aide à la définition du projet professionnel
- Des missions de travail diversifiées permettant d'acquérir de l'expérience (agent polyvalent des collectivités, employé de maison, employé de ménage, de jardinage, manutentionnaire dans le secteur du bâtiment, agent espaces verts...)

- Des immersions au sein des collectivités et entreprises locales pour découvrir des métiers et ouvrir les possibilités de recrutement
- Le développement de compétences et savoir-faire via des ateliers ou formations
- Un soutien à la résolution des problématiques sociales : la mobilité, la garde d'enfants, l'accès au numérique, le logement ou la santé

En mettant l'accent sur l'humain et la solidarité, l'association OSEZ incarne les valeurs de l'économie sociale et solidaire, travaillant à bâtir une société plus inclusive et respectueuse de chacun.

Que vous ayez besoin de nos services, que vous cherchiez un emploi ou que vous souhaitiez nous rejoindre en tant que bénévole, nous serons ravis de vous accueillir.

Pour plus d'informations sur **OSEZ**, contactez notre équipe au 04 58 17 34 81.

Sécurité Seniors

Infos



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



France Alzheimer

Crée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de plus de 100 associations départementales engagées au plus près des familles.

NOS MISSIONS :

- Accompagner et soutenir les familles concernées.
- Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- Contribuer au progrès de la recherche.
- Former les professionnels de santé.

**FRANCE ALZHEIMER Isère propose
Trois Groupes de Parole en Nord-Isère :**

**A
LA TOUR DU PIN - FRONTONAS
SAINT JEAN DE BOURNAY**

Pour tout renseignement et inscription

Contacter l'Antenne Nord-Isère

Tél : 06 01 18 30 13

Courriel : nordisere38@francealzheimer.org



Et le soutien de :



Allo France Alzheimer :

0 800 972 097 Service à appeler gratuit

Union nationale des associations
FRANCE ALZHEIMER et maladies apparentées
11 rue Tronchet – 75008 Paris
www.francealzheimer.org



FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide.

GROUPE DE PAROLE



REPARATION VELOS

- Cyclez-Vous est un atelier d'insertion professionnelle dont l'activité repose sur la récupération, la rénovation, la réparation et la vente de cycles de seconde main.
- Prestations de diagnostic et réparations de vos vélos.
- Ateliers d'auto-réparation tous les mardis, de 16h à 19h.

OUVERTURE DU MAGASIN

MERCREDI
9h-12h30 13h30-16h30

JEUDI
9h-12h

VENDREDI
9h-12h30 13h30-16h30

SAMEDI
9h-12h30 13h30-16h30



Récup'
Réparation
Revente

33, Place de l'Eglise, St-Siméon de Bressieux
04 74 78 07 61
contact@cyclez-vous.fr
www.cyclez-vous.fr



Du mercredi
au samedi, les
matins
de 9h à 12h30
et les mercredis,
vendredis et
samedis après-
midi :
de 13h30 à 16h30

Situé à Saint-Siméon de Bressieux, **L'Atelier et Chantier d'Insertion Cyclez-Vous** vous propose ses services de collecte et de vente de vélos de seconde main ainsi que ses prestations de réparation et d'entretien de vélos.

Nous vous accueillons les **mercredis**, les **vendredis** et les **samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30**, ainsi que les **jeudis de 9h à 12h30**.

Au 33 Place de l'Eglise 38870 Saint-Siméon de Bressieux

Nous sommes joignables par téléphone 04 74 78 07 61 et par mail : contact@cyclez-vous.fr
Vous pouvez retrouver les vélos à vendre sur notre site internet : www.cyclez-vous.fr

Violences familiales



France Victimes 38 APRESS

Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Accueil et accompagnement des victimes :

43, rue Victor Hugo

38 200 VIENNE

Tel : 04.74.53.58.13

E-mail : contact@fv38apress.fr

Violences familiales : des numéros d'aide

• Le 39 19 : Violences Femmes Info

Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, , dimanches et jours fériés.

• Le 119 Allô enfance en danger

Ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.

• Pour les personnes violentes 080 19 019 11

Ligne ouverte du lundi au dimanche de 9h à 19h.
Ligne gérée par la **Fédération nationale d'accompagnement des auteurs de violences (Fnacav)**.
Les écoutants : 22 intervenants, psychologues ou spécialistes de la prise en charge des auteurs de violences qui vont pouvoir mettre en lien les appelants avec l'une des 36 structures adhérentes de la Fnacav.

Médiation familiale - OSJ Trait d'union

Qu'est-ce que c'est la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- **D'aborder les problèmes liés à un conflit familial**
- **De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.**

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Qui est concerné ?

- **Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce**
- **Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille**
- **Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants**

Pour quoi faire ?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un **entretien d'information gratuit**, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- Les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varient selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homologuée par un juge.



Tél. : 04.74.85.02.95

E-mail : traitdunion@osj.asso.fr

Site : www.osj.asso.fr

*VIENNE :

Trait d'Union

57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

*LE PÉAGE DE ROUSSILLON :

Trait d'Union

4 rue des Ayencins - 38 550

*BEAUREPAIRE :

Maison des Associations

34 avenue Jean Jaurès - 38 270

*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public

24 avenue Jongkind - 38 260

*VILLEFONTAINE :

- Maison de Justice et du Droit

Place du 11 novembre 1918 - 38 090

- Maison de Quartier Saint-Bonnet - Pivoley

15 impasse de la Frênaie Allée 5 - 38 090

*PONT DE CHÉRUY :

Pôle Social

66 rue de la République - 38 230

Infos

LA CHÊNERAIE

Résidence le Couvent

Rue Jeanne d'Arc
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

L'ACCUEIL DE JOUR

« Les Glycines »

L'Accueil de jour est un dispositif de soin qui s'adresse aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (ou de pathologies apparentées) et qui vivent à domicile.

Les objectifs étant de préserver autant que possible l'autonomie de la personne en lui proposant des activités partagées en petit groupe et encadrées par du personnel qualifié.

Adaptés au rythme de chacun, les ateliers sont variés : ateliers mémoire, activités physiques adaptées, jeux de société, musique, chansons, jardinage, tricot, ateliers créatifs (dessin, peinture, modelage), ateliers bien être, sorties, ...



Disposant de **6 places par jour**, nous vous accueillons 1 à 2 jours par semaine, de 9h30 à 16h30, dans un cadre agréable avec jardin et dans une ambiance conviviale.

Si vous êtes intéressés, nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement du service et les démarches à effectuer pour vous inscrire.

Nous vous conseillons également d'en parler avec votre médecin traitant.

Renseignements :

04.74.58.12.12

Mail : lecouvent@lacheneraie38.fr



ADMR

ADMR LES NENUPHARS

Périmètre d'interventions sur les communes de :
MEYRIEU LES ETANGS, CHATONNAY, SAINT ANNE SUR GERVONDE, LIEUDIEU, CHARANTONNAY, ARTAS, EYZIN PINET, MEYSSIEZ, VILLENEUVE DE MARC,

ADMR LES CINQ COLLINES

Périmètre d'interventions sur les communes de :
SAINT JEAN DE BOURNAY, MOIDIEU DETOURBE, SAVAS MÉPIN, BEAUVOIR DE MARC, ROYAS

Engagée au quotidien sur le terrain aux côtés des familles, l'ADMR défend des valeurs de respect, de solidarité et de proximité. Trois acteurs font vivre notre projet et dans les années précédentes nous avons abordé :

- l'accompagnement au maintien à domicile
- le bénévolat avec des missions de lien social



Dans ces dernières années ce projet associatif est orienté sur les métiers soit suite à une formation scolaire, soit arrivés par hasard dans ce domaine de l'aide aux autres. Tout au long du parcours professionnel sont programmées des réunions d'équipes, des formations qui favorisent une meilleure prise en charge du salarié et de la personne aidée : c'est entre autres une démarche pour une Qualité de Vie au Travail.

En 2024, l'ADMR Isère a bénéficié du projet « mobilité » soutenu par la CARSAT et/ou le Conseil départemental. Ainsi notre association a mis à disposition des véhicules de service

- 1 voiture sans permis affectée à une salariée circulant en mobylette
- 2 voitures pour des salariées effectuant beaucoup de déplacements



3ABI - ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE EN BIÈVRE ISÈRE



3ABI (Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère) distribue chaque semaine de l'année des colis d'aide alimentaire dans ses deux centres de distribution à La Côte Saint André 95, rue Elsa Triolet et à Saint Jean de Bournay (ancienne école Jules Verne).

Les aliments distribués proviennent principalement de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont le dépôt est à Sassenage, des surplus agricoles et des invendus auprès des magasins partenaires et des producteurs locaux. La liste des donneurs est mise à jour chaque mois sur le site Facebook de l'association.

Pour l'année 2023, **120 tonnes** de denrées alimentaires ont été distribuées à **216 bénéficiaires**, dont 99 familles avec enfants. La majorité des personnes aidées sont des personnes seules, femmes et hommes puis des familles monoparentales.

Les bénéficiaires sont par ordre décroissant des demandeurs d'emploi, au foyer, en invalidité ou retraités.

Les colis sont en moyenne de 10 kg par personne, constitués de fruits et légumes, de produits frais et d'épicerie. Ils permettent aux bénéficiaires de subvenir, pour partie, à leurs besoins alimentaires hebdomadaires et sont accordés pour une période renouvelable de 3 mois.

L'objectif est d'aider les personnes à retrouver leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association.

Elle couvre actuellement **49 communes** sur les 50 du territoire de Bièvre Isère Communauté et distribue en moyenne **260 colis à 110 foyers** par semaine. En 2023, l'aide alimentaire a bénéficié aux habitants en situation précaire de 40 communes sur 49.

Une participation solidaire est demandée aux familles : 1,90 € par colis adulte et enfant de plus de 12 ans, et 1 € par colis enfant de moins de 12 ans.

Depuis cette année, l'équipe constituée de 70 bénévoles a été renforcée par 5 jeunes volontaires inscrits dans le cadre du « Pass Région » et du Service National universel.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec la conseillère en économie sociale et familiale au 04 37 04 30 61.

Un dossier est établi en tenant compte des ressources et des charges. Il permet d'évaluer le reste à vivre de la famille et d'estimer si l'aide est accordée ou non.

Les dossiers sont révisables tous les trois mois. Une carte est remise aux bénéficiaires pour se présenter au lieu de distribution.

3ABI - Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère
 Adresse postale : 95, rue Elsa Triolet
 38260 LA CÔTE ST ANDRE
 Tel: 04 37 04 30 61
 Mail: 3abi@orange.fr - [Shttp://3abi.fr](http://3abi.fr)

Les 3 bénévoles pour la commune de Beauvoir de Marc sont **Nicole Le Gall, Arlette Miguet et Agathe Segado**.

ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE

Une aide
Pour répondre à vos
Besoins alimentaires

95, Rue Elsa Triolet
38260 La Côte-Saint-André
Tél : 04 37 04 30 61
Courriel : 3abi@orange.fr Site Web : [https://3abi.fr](http://3abi.fr)
Facebook : 3 ABI-Association Aide Alimentaire Bièvre Isère

Pour bénéficier
de l'aide alimentaire

1. Prendre rendez-vous :
Par téléphone au 04 37 04 30 61
Le mardi et mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Le jeudi de 9h à 12h
En vous adressant à votre mairie, votre CCAS, Commission sociale ou les travailleurs sociaux.
2. Constituer le dossier, selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer...
Votre dossier sera étudié par une professionnelle qui, après calcul de votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez bénéficier de cette aide.
3. Une carte vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable.
4. Une participation solidaire vous sera demandée.

Les lieux de distributions sont :
Le lundi et mercredi après-midi 95, Rue Elsa Triolet
38260 La Côte-Saint-André
et le mardi après-midi à Saint-Jean-de-Bournay 38440
ancienne école Jules Verne derrière la Mairie

You voulez faire un don - adressez-vous aux adresses de distribution,
ou, aller sur le site Internet [https://3abi.fr](http://3abi.fr)

Nos partenaires sont :

Et des donneurs locaux

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MAISON FRANCE SERVICE)



SANTE

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 36/46 ou sur votre compte Ameli. **Pas de permanence les 24 et 31 octobre.**

MSA (Mutuelle Sociale Agricole)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 09 69 36 87 00.

MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale)

Permanence avec ou sans rdv, le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 06 77 48 92 27. **Reprise le 9 octobre 2019.**

Vie Libre (groupe de parole, traitement de l'alcoolisme)

Permanence un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30. Renseignements au 04 76 55 95 90 ou au 04 76 93 06 73.

CARSAT Rhône-Alpes, service social (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence sur rdv le 4^e mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 04 74 31 09 07. **Reprise le 1er octobre 2019.**



EMPLOI/INSERTION

ASPIT Emploi (Association Solidaire de Proximité pour l'Insertion par le travail)

Permanence sur rdv le lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h à 12h au 04 74 20 83 40.

MOB (Mission Orientation Bièvre, Mission Locale)

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans, sur rdv au 04 74 79 18 18.

ALI (Animateur Local d'Insertion)

Suivi, orientation, formation des bénéficiaires du RSA, sur rdv au 04 74 79 18 18 ou au 06 33 46 54 50.

OHE PROMETHEE CAP EMPLOI (Opération Handicap Emploi)

Permanence sur rdv le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 04 74 53 02 75.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Permanence sur rdv le 2^e mercredi du mois de 9h à 12h au 09 69 32 81 10 ou au 04 74 43 39 68.

SPASE (Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'emploi)

Accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap cognitif. Permanence sur rdv le lundi au 04 76 43 44 44.

ARMEE DE TERRE (Information et orientation sur les métiers de l'armée de terre)

Permanence sur rdv au 04 76 76 22 95

Le TACOT Bièvre Valloire Mobilité (référent social)

Outil d'aide à la mobilité pour un public en parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi.

Utilisable sur prescription d'un référent. Renseignements au 04 74 54 12 12.

AIDER (Je lance mon projet de création ou reprise d'entreprise)

Permanence sur rdv le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, au 04 79 84 44 94.



LOGEMENT ET ENERGIE

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils, informations sur vos droits et solutions en matière de logement et d'habitat. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (après-midi), au 04 76 53 37 30. **Permanence le 25/10/19.**

UDAFA (Union Départementale des Associations Familiales) et ADIL

Accompagnement des personnes ayant des difficultés de paiement de loyer et/ou de charges. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (matin), au 04 76 50 93 91. **Permanence le 25/10/19.**

AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Energie)

Permanence sur rdv le 3^e mercredi du mois, au 04 76 23 53 50.

PRIME AIR BOIS

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion du bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi, Bièvre Isère Communauté met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos chauffages au bois vieillissants. Un appareil moderne, bien installé, régulièrement entretenu et utilisant du bois de qualité, permet de réduire ces émissions en chauffant avec moins de combustible et ainsi renforcer la performance énergétique et le confort des logements.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de **500 €**, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.

Bièvre Isère Communauté

Changez !

Pour un chauffage

- + économique
- de pollution de l'air
- + de confort

Prime Air Bois
500 €



BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ
vous accompagne pour changer
votre ancien chauffage au bois

www.bievre-isere.com
/Cadre de vie

Information
AGEDEN
04 76 23 53 50

PRIME VÉLO

Qui peut en bénéficier ? Le dispositif s'adresse aux :

- particuliers
- personnes physiques âgées de 18 ans et +
- résidant sur le territoire de Bièvre Isère Communauté
- sans condition de ressources

Une seule aide par foyer fiscal et par an est attribuée. Les personnes morales ne sont pas éligibles au dispositif.

Quels types de vélos sont éligibles ? Le dispositif concerne :

- Les Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- Les vélos cargos
- Les vélos classiques

Le vélo peut être neuf ou d'occasion mais doit impérativement être acheté chez un commerçant professionnel spécialisé sur le territoire de Bièvre Isère.

Le dispositif a pour objectif d'encourager la pratique du vélo en alternative à la voiture individuelle. Les vélos de loisir type VTT ou vélos de course sont donc exclus du dispositif. Les trottinettes électriques ainsi que les engins de déplacements personnels sont également exclus.

Les vélos ne doivent pas être équipés de batterie au plomb.

Pour tout renseignement et déposer son dossier de demande :

<https://bievre-isere.com/cadre-de-vie/mobilites/prime-velo/>



Prime vélo

250 €

pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) ou vélo cargo*

100 €

pour l'achat d'un vélo classique*

*Retrouvez l'ensemble des conditions et le règlement sur bievre-isere.com

AQUALIB

Aqualib, géré par Bièvre Isère, vous propose 3 espaces pour pratiquer du sport ou simplement pour vous détendre. Vous y trouverez un large choix d'activités, la qualité des équipements et vous y serez encadrés par des professionnels.

- Espace aquatique : activités pour adultes, en fonction de votre niveau et de votre forme physique, et aussi pour enfants (cours de natation à chaque période de vacances scolaires).
- Espace fitness : plateau cardio musculation et cours collectifs avec des activités de différentes intensités (RPM, Pilates, ...). Le planning 2024-2025 est disponible sur le site de Bièvre Isère.
- Espace détente : divers équipements dans un espace agréable et spacieux (jacuzzi, hammam, sauna...).

Plus d'infos : 04 74 20 98 88 et sur <https://bievre-isere.com/ms/espace-aqualib/>



CAFÉ DE L'EMPLOI

Un **café de l'emploi** est organisé une fois par mois par Bièvre Isère Communauté dans le but que les demandeurs d'emploi, de stage et d'alternance rencontrent des agences d'intérim et/ou des recruteurs.

Plus d'informations sur le site de Bièvre Isère Communauté.



CONTÔLES D'ACCÈS AUX DÉCHETERIES

Consulter la FAQ pour tout savoir sur l'inscription au nouveau système **d'accès par lecture de plaques d'immatriculation** qui a été mis en service le **2 janvier 2024**. Vous avez droit à 52 passages par an.

L'inscription en ligne est **obligatoire** <https://bit.ly/3Q9I2eI>

Lire la FAQ : <https://bit.ly/3R0Dt6N>



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

A Beauvoir de Marc, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h (ou sur rendez-vous, service payant)

QUOI ?

Les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique. A déposer devant votre habitation ou à laisser à l'intérieur si vous ne pouvez pas les déplacer.

COMMENT ?

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07 en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone.



AIDE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

A photograph of a black plastic compost bin filled with various organic materials like vegetable scraps, fruit peels, and green leaves. A hand is shown turning the contents of the bin with a grey plastic tool. The Bièvre Isère logo is visible in the top left corner of the image area.

Aide de 30 € à l'achat d'un composteur

Bièvre Isère vous aide à transformer vos biodéchets en une ressource fertile !

+ d'infos bievre-isere.com

QUELQUES LIENS UTILES

Offres d'emploi : <https://bievre-isere.com/emplois-en-bievre-isere/>

Retrouver les offres des commerçants des alentours : <https://enbasdemarue.fr/>

Le guide des producteurs : <https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/savourez-les-produits-dici/>

Le pôle économique pour aider artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, pour des prêts, des locations de locaux, des conseils... : <https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/l'environnementeconomique/>

SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « **LE TACOT BIÈVRE VALLOIRE MOBILITÉ** » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Il a étendu son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au **minibus** mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil **d'aide à la mobilité** vise un public en parcours **d'insertion sociale et/ou professionnelle** ainsi que du **maintien en emploi**. Il est utilisable sur prescription d'un référent (assistante sociale, conseillères missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La ludothèque de Bièvre Isère Communauté est un accueil gratuit et ouvert à tous pour un moment de partage et de convivialité autour du jeu.

La ludothèque propose :

- des animations en itinérance dans les communes du territoire
- des temps-jeux en lieu fixe à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay
- des soirées jeux, dès 4 ans au sein des médiathèques intercommunales ou dès 10 ans à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay avec des jours et des créneaux adaptés au grand public.

DE JANVIER À AVRIL 2024, PERMANENCES PRÊT DE JEUX les mardis de 16 h à 18h30. Possibilité de jouer sur place. Jeux de société à partir de 4 ans.



Les enfants peuvent venir seuls à partir de 11 ans (sous réserve d'autorisation parentale).

Ces temps d'accueil ne peuvent fonctionner que grâce aux équipes de bénévoles qui les coaniment : Venez les rejoindre !

Contact : 06 19 08 68 27 ou 06 75 94 00 63.
ludotheque@bievre-isere.com

CHEQUES CADEAUX

Ils peuvent être utilisés auprès de + de 200 adhérents : boutiques, commerces, bien-être, santé, restaurants, artisans, producteurs, sport, loisirs, situés sur les 50 communes de Bièvre Isère. De l'achat pratique à l'achat coup de cœur, du service quotidien au loisir, vous êtes sûr de faire plaisir !

D'une valeur de 10 € ou 15 € à composer selon les envies, les chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** sont valables 1 an.

Toute l'année, vous pouvez acheter vos chèques Bi Happy Shopping dans les points de vente suivants :

- Office de Tourisme Terres de Berlioz (La Côte Saint-André et Saint-Étienne de Saint-Geoire)

- Vival à Saint-Jean de Bournay
- Châtonnay Auto, à Châtonnay

Les avantages des chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** :

- Utilisables dans près de 150 magasins, commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents
- Idée cadeau avec un succès assuré, pour les amis et la famille, à côté de chez soi
- Jusqu'à 1 an de validité
- Pochette-cadeau offerte



CRÉATEURS D'ENTREPRISE



Bièvre Isère propose un accompagnement aux porteurs de projets, que ce soit pour des conseils lors de la création ou de la reprise d'une activité ou pour son financement.

Une idée ?

N'hésitez pas à contacter Bièvre Isère au 04 76 65 43 03 pour être mis en relation avec le service le mieux adapté pour vous aider à concrétiser votre projet.

Location de la salle des fêtes

Les associations Beauvoisardes bénéficient de 2 locations gratuites par an, seul le nettoyage est dû.
Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de 60 € sera demandé.

Période	Salle louée	Nombre de jours	Tarifs
UTILISATEURS BEAUVOISARDS	Grande salle	1	200 €
		2	260 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	Nettoyage		200 €
	Petite salle	1	130 €
	Nettoyage		60 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	140 €
		2	200 €
	Si demande chauffage		+ 60 €
	Nettoyage		200 €
	Petite salle	1	70 €
	Nettoyage		60 €
UTILISATEURS EXTERIEURS	Grande salle	1	630 €
		2	860 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	Nettoyage		200 €
	Petite salle	1	210 €
	Nettoyage		80 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	575 €
		2	800 €
	Si demande chauffage		+ 60 €
	Nettoyage		200 €
	Petite salle	1	150 €
	Nettoyage		80 €

Accueil de loisirs du mercredi de 3 à 12 ans

St Jean de Bournay	① 04 74 58 70 40	✉ mairie@saintjeandebournay.fr
Artas	① 04 74 58 73 31	✉ mairie@artas-mairie.fr
Savas Mépin	① 04 74 58 54 12	✉ accueil@savasmepin.com
Ste Anne sur Gervonde	① 04 74 58 36 33	✉ mairie@steannemairie.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Assistant(e)s maternel(le)s et/ou familial(e)s agréé(e)s

M : Maternel - F : Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BANDERA Stéphanie Tél. 06 11 54 35 63	1089 route de Lyon 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 07 70 01 83 25 Mail : moussa.bedjeguelal@orange.fr	227 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
BOUQUET Jessica Tél. 06 72 52 33 62	358 chemin de cul de bœuf 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
CHAPELIN Marine Tél. 06 37 78 66 64 Mail : marine.demp@hotmail.fr	88 chemin de l'église 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail: lespetitsloulousmam@gmail.com	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
• HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43 / mignad78@free.fr		
• COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48 / chouchou.booby.g@gmail.com		
• JANSON Gwendoline Tél. 06 03 07 32 81 g.janson52@gmail.com		
MASSEBOEUF Sophie Tél. 07 68 32 89 86 Mail : masseboeufsophie@gmail.com	98 impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : l.perroncabus@free.fr	35 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : sylvie.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M



Ecole - Année scolaire 2024 - 2025

Une nouvelle équipe était présente à l'école primaire de Beauvoir de Marc le lundi 2 septembre 2024 pour accueillir les **110 élèves** le jour de la rentrée.

Cette année, l'école est toujours composée de **5 classes** :

Madame Eve Buisson Rousset a en charge les 24 élèves de PS-MS (16 PS et 8 MS) les mardis, jeudis et vendredis et Madame Camille Annequin Digond, nouvelle enseignante, les lundis.

Madame Ghislaine Chollier, quant à elle, s'occupe des 20 élèves de GS-CP (15 GS et 5 CP).

Madame Charlotte Gemmiti rejoint l'équipe enseignante et est en charge des 16 élèves de CE1.

Madame Katia Rolland s'occupe, quant à elle, des 30 élèves de CM1-CM2 (8 CM1, 22 CM2).

Madame Caroline Berland est en charge des 20 élèves de CP-CE2 (12 CP, 8 CE2). Elle assure aussi le poste de directrice et est donc remplacée à ce titre le jeudi par Madame Camille Annequin Digond. Madame Célia Billot, titulaire de secteur rattaché à l'école, est en poste toute l'année dans une autre école.

Cette année, le thème de l'année est « **Le voyage à travers le temps** ».

Des activités en enseignement morale et civique, en Histoire-Géographie mais aussi en littérature, en arts visuels et en musique seront proposées sur ce

thème afin de faire découvrir aux élèves les grandes périodes historiques.

Dans le cadre de ce projet, les élèves de PS-MS et de GS-CP participeront à la représentation d'un spectacle de **Planètes Mômes « Bruno et le prince endormi !»** et se rendront à Lyon pour découvrir une **exposition sur les dinosaures**.

Une **sorite avec nuitées** (2 nuits, 3 jours) est envisagée pour deux classes sur le thème de la **Préhistoire en Ardèche** et une sortie en lien avec le thème de l'année est prévue pour la cinquième classe.

De plus, l'équipe enseignante a décidé de reprendre, comme l'année dernière, un intervenant sportif pour la période 3 afin de faire pratiquer de nouveaux **jeux collectifs** aux élèves tels que le floorball et le handball.

Comme chaque année, le **carnaval**, le **courseton** et la **fête de l'école** seront organisés par l'équipe enseignante.

D'autres actions seront menées par l'école (vente des photos de classe, des chocolats,...) et une nouveauté cette année : vente d'objets de Noël fabriqués par les enfants.

Le Sou des écoles continuera à proposer de nombreuses actions mais aussi des nouveautés pour permettre de récolter des fonds pour financer tous les projets de l'école.

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2022 : DES LE MOIS DE JANVIER, SE RAPPROCHER DE LA MAIRIE POUR SON INSCRIPTION A L'ECOLE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2025.



Les parents délégués

Pour cette année scolaire 2024-2025, l'équipe des parents délégués de l'école de Beauvoir de Marc est entièrement renouvelée, depuis son élection le vendredi 11 octobre 2024.

Nous ne formons pas une association ; nous sommes des parents d'élèves bénévoles, dont les enfants sont inscrits à l'école.

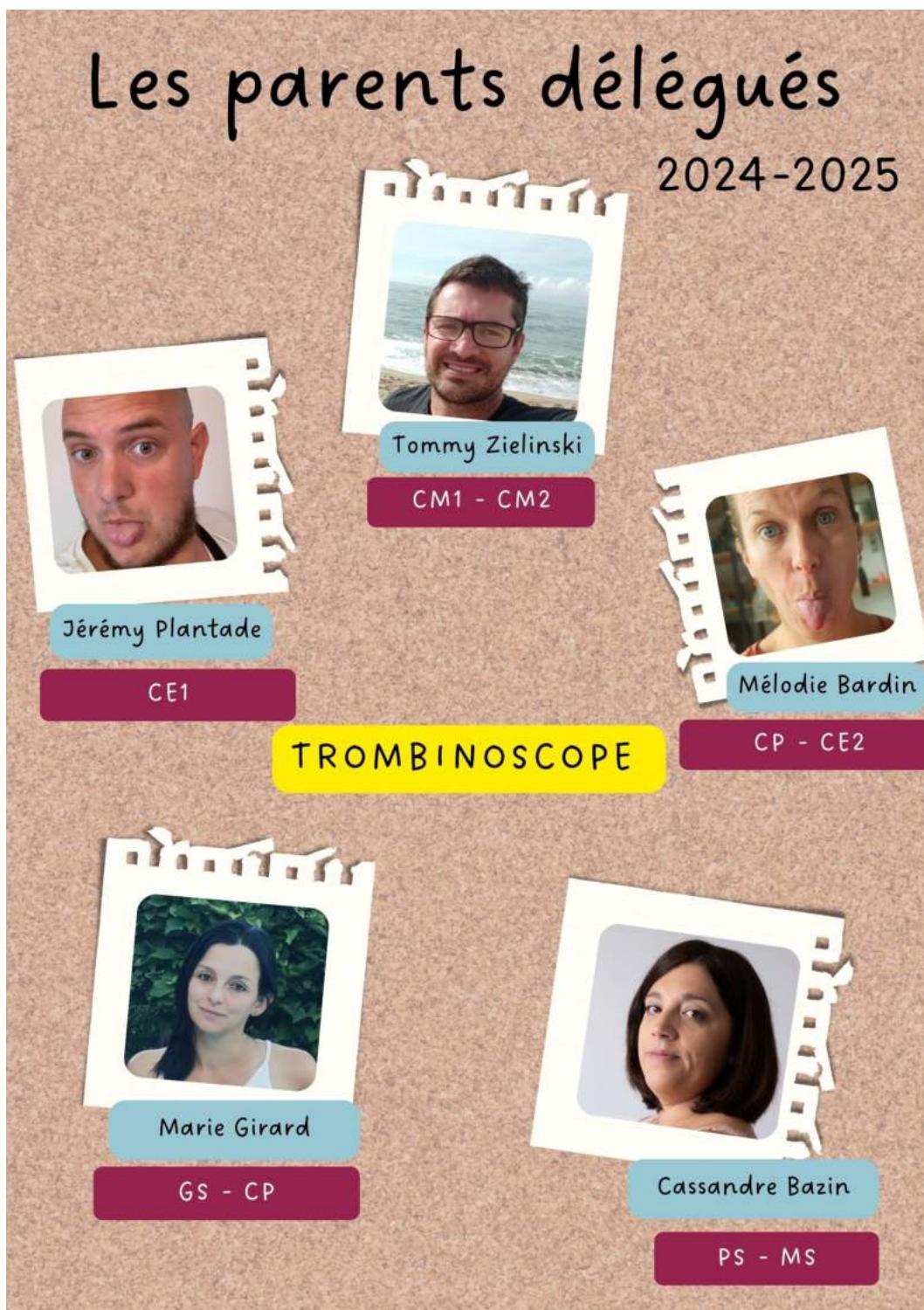
Notre rôle en tant que parents délégués consiste à assurer une médiation entre les familles, l'école et la mairie. Nous prenons en compte et faisons remonter les remarques et questions de l'ensemble des parents d'élèves (sous couvert d'anonymat si nécessaire), vers les bons intervenants, afin d'apporter

des solutions ou des réponses aux questions d'ordre collectif.

Bien évidemment, notre objectif est d'assurer, en bonne harmonie avec l'équipe pédagogique et la mairie, le bien-être et l'épanouissement de nos enfants durant toute leur scolarité à l'école de Beauvoir de Marc.

Vous pouvez nous solliciter par email à l'adresse suivante : parentsdeleagues38@gmail.com ou bien nous retrouver à la sortie de l'école. Pour vous faciliter la tâche, voici notre trombinoscope.

Amicalement,
L'équipe des délégués des parents



Nos diplômés 2024

Depuis 2020, nous tenions à mettre ici à l'honneur tous les diplômés de l'année. Cette fois-ci il s'agit de ceux de 2024. Malheureusement peu nous ont répondu !

Nous n'avons ici que la liste des personnes qui se sont manifestées suite à nos appels Facebook et bulletin de septembre.



Chloé ALBEROLA	Brevet des Collèges	Mention Assez Bien
Lisa BONNEAU	Brevet des Collèges	Mention Assez Bien
Elise CHAUVIN	Brevet des Collèges	Mention Bien
Kahina DURANTON	Brevet des Collèges	Mention Bien
Aurore JAMAIS	CAP coiffure	
Auxane Rodriguez	Brevet Professionnel BPJEPS APT	
Baptiste PERIER	Bac Pro Menuisier, Technicien menuisier, Agenceur	Mention Assez bien
Lisa SEIGLE	Bac STMG	Mention Assez bien
Elsa VACHER	Bac STMG	
Valentin VAUX	Bac Math, physique, SVT - Option math expert	Mention Bien
Charline BONNARDOT	BTS MECP management esthétique	
Fanny ARMANET	Diplôme d'Infirmière	
Mélanie LECOMTE	Brevet de pilote	

Félicitations à tous !

Nous les réunirons au printemps pour un instant convivial.

Remise de diplômes

Le samedi 15 juin 2024 a eu lieu la réception pour tous les **diplômés de 2023**, des Brevets des Collèges, CAP, Bac et diplôme d'infirmière.

20 diplômés s'étaient fait connaître en mairie. Tous n'ont pas pu venir... Certains retenus par leurs études, leur travail ou leur éloignement.

La mairie leur a remis à chacun un **diplôme de félicitations** et un **bon cadeau de 30 €**. Tous ont apprécié cette initiative.



Collectif des associations

Bilan 2024 du collectif des associations : Une vraie dynamique de groupe engagée !

Réouverture de la Guinguette à Beauvoir : Un Événement Réussi !

Le 20 juillet 2024, le collectif des associations de Beauvoir a célébré la réouverture de sa guinguette, un événement attendu qui a ravi petits et grands.

Avec un barbecue géant, des stands de churros, de glaces et de crêpes, sans oublier la musique entraînante et un magnifique feu d'artifice, la soirée a été un véritable succès.

Cette édition a apporté une nouveauté : des structures gonflables et des trampolines pour divertir les plus jeunes. Ainsi, chacun a pu profiter de l'événement en compagnie de ses amis et de ses voisins. La diversité des âges présente a contribué à créer une ambiance chaleureuse et conviviale, renforçant le sentiment d'un petit village qui reste attaché à ses valeurs !

Au total, 330 repas ont été réservés, atteignant ainsi notre capacité maximale.

De plus, près de 200 visiteurs ont rejoint la fête en soirée pour danser et admirer le feu d'artifice, rendant cette soirée encore plus mémorable.

Les dirigeants d'associations sont fiers d'avoir fédéré autant de participants et soulignent que cette fête est le fruit d'un effort collectif.

Ils tiennent également à exprimer leur gratitude envers tous les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement.

Fort de ce succès, le collectif vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la troisième édition de la guinguette, prévue le **19 juillet 2025**.

Une réunion d'information sera organisée en début d'année pour vous permettre de rencontrer les organisateurs et de participer à la construction de cette nouvelle édition.

Sa participation au téléthon !

C'est tout naturellement que chaque année, nous nous mobilisons autour du comité des fêtes pour vous proposer une soirée divertissante.

La force T a besoin de nous tous et nous comptons aussi sur vos dons pour aider la recherche.

Restez à l'écoute de notre collectif et préparez-vous pour encore plus de moments conviviaux à Beauvoir de Marc.

Le collectif .



Nos centenaires à l'honneur

Une belle réception a été organisée le 5 octobre 2024 par la municipalité afin d'honorer deux centenaires beauvoisards : Ninos Hadjipanayis et Adélaïde Dafonte

Ninos est né à Famagouste, sur l'île de Chypre, le 4 août 1924. Il y a vécu jusqu'au 14 août 1974 et l'invasion de Chypre par l'armée turque.

Il a obtenu son baccalauréat au lycée grec de Famagouste en 1942. Dès l'âge de 18 ans, il a travaillé dans le vin, l'industrie, le commerce et s'est spécialisé en Israël, dans les nouveaux systèmes d'irrigation, dans l'industrie plastique. En parallèle, il a été journaliste bénévole pour différents journaux. Ses nombreux voyages et ses innombrables rencontres ont forgé son caractère et son identité. L'invasion de la moitié de Chypre par la Turquie en 1974 a contraint sa famille, comme 200 000 autres personnes, à fuir en laissant derrière eux tous leurs biens. Nino et Pepa, son épouse, ont dû recommencer leur vie à zéro à l'âge de 50 et 40 ans avec leurs 3 filles de 6, 12 et 14 ans. La famille a vécu un an en Grèce, à Athènes, où Nino a travaillé pour un chantier naval au port du Pirée. Il a ensuite pu retourner à Chypre, dans une société d'industrie plastique, jusqu'à son départ pour Bahreïn. C'est là qu'est né son attrait pour la peinture en 1984, lors d'une visite d'une exposition de tableaux réalisées par l'ancienne reine d'Égypte, Farida. Autodidacte, guidé par son sens de l'observation, il peint sans cesse encore aujourd'hui sur de la toile, du papier mais aussi sur des galets. Les thèmes de ses peintures tournent autour de la vie chypriote et surtout son grand amour pour la mer. L'envie de revoir Famagouste, la ville qui l'a vu naître, toujours occupée par les Turcs, a poussé Ninos à écrire aussi des poèmes.

Après avoir perdu son épouse, il a vécu 2 ans à Athènes chez sa deuxième fille, et depuis un an, il est ici à Beauvoir de Marc chez sa fille cadette. Ses peintures sont à présent souvent inspirées par les paysages locaux. Curieux de tout et heureux de rencontrer de nouvelles personnes, il ne manque pas une occasion d'offrir ses peintures, dont une le jour de cette belle réception en son honneur, offerte à M. le Maire, Robert Mandrand : l'Église de Beauvoir de Marc.

Adélaïde, elle, est née au Portugal, dans la région de Minho, qui, d'ailleurs, reste très chère à son cœur. Elle en garde une profonde nostalgie (saudade). Entourée de ses parents et de ses nombreux frères et sœurs, elle y a vécu au rythme des saisons, des semaines et des travaux des champs. À cette époque, la vie était rude, adoucie par les chants et les danses.

Très jeune, elle a fondé un foyer avec son mari. Rapidement, la famille s'est agrandie de 7 enfants. Son époux est venu en France pour travailler et améliorer leurs conditions de vie, qui, à cette époque de la dictature portugaise, était rude. Restée seule durant 5 ans, avec ses enfants, Adélaïde a dû subvenir avec courage et volonté aux besoins de sa famille.

Un matin d'avril 1962, elle a fini par rejoindre son mari en France, tout d'abord à Communay (Rhône). Deux autres enfants sont nés. Ensuite ils ont déménagé à Saint-Fons (Rhône) où elle s'est fait de nombreuses amies dont elle garde un excellent souvenir. Durant toutes ces années, elle a consacré tout son temps et son énergie aux bons soins de son foyer.

A la retraite, ils sont venus s'installer à Beauvoir de Marc dans une vieille bâtisse à rénover. Une nouvelle vie a débuté pour eux. Ils se sont très bien intégrés dans le petit village et ont pris part à la vie communale. Sa maîtrise du râteau et de la bêche faisait merveille au jardin. À 95 ans, une mauvaise chute et la maladie l'en ont malheureusement éloigné.

Aujourd'hui, grâce à ses enfants mais surtout un de ses fils qui réside avec elle, elle a pu rester à son domicile et continuer à enchanter sa famille avec ses belles histoires et légendes d'autrefois.

Une plante a été offerte à chacun, ainsi qu'une médaille de la commune.



Miss Excellence Rhône-Alpes 2024 est Bauvoisarde

Le dimanche 20 octobre 2024, à Tullins, a eu lieu l'élection de Miss Excellence Rhône-Alpes 2024.

17 candidates étaient en lice pour cette couronne.

Après un passage en robe, un en maillot de bain, et enfin un en robe de soirée, les prétendantes ont affronté l'épreuve du discours et ont répondu aux questions du jury.

Choisie par les votes et le jury, l'heureuse élue est **Lisa Seigle**, 18 ans, de Beauvoir de Marc, étudiante en techniques de commercialisation.

C'est avec beaucoup d'émotion que Lisa s'est vue remettre l'écharpe.

Lisa partage son temps entre Beauvoir de Marc, Savas Mépin et Villeurbanne où elle poursuit ses études.

Sportive, Lisa est aussi une fervente supportrice de l'USBR. Vous pourrez la rencontrer les dimanches au stade

Prochaine étape pour Lisa : l'élection de **Miss Excellence France** qui se déroulera le 22 mars 2025 à Belfort.

Dès début mars 2025, les votes en ligne seront ouverts pour voter pour votre candidate favorite.

La nôtre sera bien évidemment Lisa ! Votons tous pour celle qui sait si bien représenter notre village.

Sur la page Facebook de la mairie nous vous mettrons en ligne le lien pour voter.

Bravo Lisa ! Et à bientôt pour la suite de tes aventures.



De nouvelles entreprises

- « **Jean Auto-Ecole** » au 33 allée des Varilles (dans les locaux de l'ancien salon de coiffure)
- **SARL Dubourget** - Charpente, couverture, Ossature bois, Menuiserie et agencements, Charpentier compagnon - 06 82 16 89 67
- **EAB Menuiserie, Christophe Gros**, menuisier agenceur . Élégance et agencement bois 06 46 70 31 81

Et du côté des camions sur la place du village :

- Tous les mardis de 18h à 21h30 : **Food truck Les gourmandises de Cindy**
- Tous les mercredis soirs dès 17h30 : **Blondie Pizza**

Aide au numérique

Des permanences d'aide aux démarches administratives 100 % gratuit sur rendez-vous.

Depuis juin 2022, à Beauvoir de Marc nous mettons en place 2 permanences par semaine : les **lundi** et **jeudi** après-midi à partir de 14h, **uniquement sur rendez-vous**.

Téléphoner à la mairie au 04 74 58 78 88, pour prendre rendez-vous.

Josiane Perrier, Claude Minjard et Martine Court se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Quand contacter ces aidants numériques ?

- Pour de l'assistance

Besoin d'être aidé pour réaliser des démarches en ligne essentielles (sauf dossiers retraites prix en charge par France Services, voir ci-dessous).

- Pour un coup de pouce sur un service

- Aide ponctuelle pour apprendre à réaliser seul une démarche en ligne essentielle

Basé à La Côte Saint-André, l'Espace France Services géré par Bièvre Isère Communauté abrite des permanences de nombreux organismes : Mission Locale de la Bièvre pour les 16-25 ans, MSA, CPAM, écrivain public, conciliateur de justice... Ce service de proximité permet également aux usagers d'obtenir de l'aide pour la constitution d'un dossier de retraite, ou encore pour les démarches concernant les demandes de Chèque Energie et d'indemnité carburant.

Situé à côté de Pôle Emploi, le public peut ainsi retrouver sur un site unique les principaux organismes liés à l'emploi, l'insertion et les administrations. Les agents d'accueil de la structure, véritables relais entre les partenaires présents et les usagers, sont à votre disposition pour vous apporter les informations sur la tenue des différentes permanences, rechercher les informations et vous aider à consulter les différents sites internet des services publics.

Adresse : 24 avenue Jongkind – 38260 La Côte Saint-André

Contact information : 04 74 20 31 57 ou franceservices@bievre-isere.com

Service téléalarme

La commune de Beauvoir de Marc propose à nos abonnés un service de téléalarme en lien avec Vienne Condrieu.

Chacun peut en faire la demande en mairie pour remplir un dossier. Pour tout renseignement contacter la mairie au 04 74 58 78 88 ou passer aux heures d'ouverture.

19 abonnés profitent sur notre commune de ce service d'assistance à distance. Il relie l'abonné au centre d'écoute de téléalarmes afin d'obtenir rapidement une aide adaptée sur un simple appel de sa part en activant le bracelet qu'il porte à son poignet, suite à une chute, un malaise, un souci de santé...

Des contrôles sont faits tous les 1ers jeudis du mois tout au long de l'année par des personnes du conseil municipal ou du CCAS : **Arlette Miguet, Nicole Le Gall, Agathe Segado et Monique Baron.**

Arrivée de la fibre à Beauvoir de Marc

Comme vous le savez, les raccordements à la fibre ont été gelés peu de temps après l'ouverture de janvier 2024.

Les travaux de remise en état ont duré tout l'été.

Isère Fibre, responsable du réseau annonçait une réouverture des raccordements pour début octobre 2024.

Mais nous avons été informés d'un nouveau retard. A l'heure où vous lirez ces lignes la situation devrait s'être débloquée ou devrait être en passe de l'être dans les premières semaines de janvier 2025.

Vous pourrez donc reprendre rendez-vous auprès du fournisseur de votre choix très bientôt.

Pour rappel, le comparateur www.monpetitforfait.com peut vous aider à choisir la meilleure offre.



Information

La Mairie de Beauvoir de Marc se mobilise pour ses administrés.

La municipalité a signé une convention qui permet d'obtenir jusqu'à 25 % de réduction sur un contrat mutuelle santé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à

Chrystelle Raclet
AXA Épargne et Protection
Tél. 06 70 00 12 70
Sophie Padre
AXA Épargne et Protection
Tél. 06 28 30 98 87

MUTUELLE SANTÉ GROUPÉE COMMUNALE



Face à la poursuite de l'inflation des coûts médicaux et au désengagement accru de la Sécurité Sociale, la Commune de BEAUVOIR DE MARC continue de s'inscrire dans une démarche solidaire et sociale pour ses habitants.

Vous pouvez contacter directement notre interlocuteur dédié, spécialisé dans ce domaine, et solliciter un éventuel RDV à votre domicile ou en distanciel (RDV téléphonique, échanges par mail) à votre convenance :

- pour de plus amples informations au sujet de la Mutuelle Santé Communale avec le Groupe APICIL qui présente des garanties et des tarifs négociés en s'appuyant sur l'effet de groupe,
- au sujet également de l'aide gouvernementale relative à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) qui peut être gratuite ou à très faible coût,
- pour tous conseils personnalisés,
- et/ou tout simplement afin d'étudier gratuitement votre dossier à titre de comparaison par rapport à votre Mutuelle Santé actuelle.



Florent VERRIER, Courtier indépendant
CAP CONSEILS
06 09 71 50 60
verrier.florent@gmail.com
ORIAS 15 000 596 – RCS 808 278 691



Du changement dans nos entreprises...

Traiteur BROSSARD : Une histoire de tradition culinaire à Beauvoir de Marc

C'est en 1991 que Monsieur et Madame BROSSARD, André et Georgette, ont fondé **Traiteur BROSSARD** dans le village de Beauvoir de Marc, avec un engagement fort envers la cuisine traditionnelle et authentique.

Seize ans plus tard, en 2007, leurs enfants Fabienne et Hervé prennent le relais pour perpétuer cet héritage familial.

Aujourd'hui, la passion s'étend sur trois générations : leur petit-fils Florian a rejoint l'équipe, faisant ainsi de l'entreprise une véritable affaire de famille.

Chaque membre de la famille joue un rôle clé dans la réussite de Traiteur BROSSARD. Hervé, en véritable artisan, se consacre à l'élaboration des plats avec une approche respectueuse des traditions, tandis que Florian prend en charge la gestion et l'organisation. Une cuisinière assiste également Hervé au quotidien, contribuant à maintenir un haut niveau de qualité et de saveur.

Les journées commencent tôt, afin de préparer des repas pour les **cantines scolaires**, qui constituent leur clientèle principale. Traiteur BROSSARD est également au service des **entreprises** (pots de départ, séminaires), des **particuliers** (mariages, fêtes familiales) et des **associations**, offrant une cuisine personnalisée qui répond aux besoins de chacun.

L'entreprise s'attache à privilégier les produits locaux

et de saison, dans un souci de qualité et d'authenticité, pour proposer une cuisine à la fois savoureuse et enracinée dans le terroir.

Florian, motivé par le souhait de faire perdurer l'entreprise, met tout en œuvre pour développer cette belle aventure familiale tout en respectant ses valeurs fondaterices.

Les clients, séduits par la qualité et la flexibilité du service, savent qu'ils peuvent compter sur Traiteur BROSSARD pour une cuisine faite avec amour, suivant l'esprit de partage qui est au cœur de l'entreprise.

Comme le disait si bien Monsieur Paul Bocuse : « *Il n'y a pas de bonne cuisine si, au départ, elle n'est pas faite par amour pour ceux à qui elle est destinée.* »



Cabinet AÉDIFIA - Géomètres-experts

Un nouveau Géomètre-Expert au sein du cabinet AÉDIFIA.

Beauvoir de Marc a la chance de faire partie des communes accueillant un cabinet de Géomètres-Experts. La France compte seulement 3204 agences de Géomètres-Experts. Rares sont donc les communes disposant d'un tel professionnel parmi ses entreprises locales.

En 2012, le cabinet AÉDIFIA Géomètres-Experts s'est implanté sur la commune au 322 chemin de Cul de Bœuf. Au début, simple bureau annexe à l'habitation d'un de ses dirigeants, le développement de son activité a poussé le cabinet AÉDIFIA à construire des nouveaux locaux (toujours à la même adresse) dans lesquels il vous accueille depuis 2020.

Suite au départ de Thomas GUICHARDON (qui n'exerce plus la profession depuis 2023) ses associés Mikaël ROCHE et Jérémie BONNET poursuivent le développement de la société, accompagnés par 11 collaborateurs répartis sur leurs deux sites de Beauvoir de Marc et Saint Priest.

L'année 2024 marque une nouvelle étape dans le développement de l'entreprise avec la prestation de serment de Tanguy BLACHE. Ingénieur Géomètre depuis 2021 au sein du cabinet AÉDIFIA, Tanguy BLACHE a prêté serment le 5 septembre 2024, devenant ainsi Géomètre-Expert.

Il est ravi de poursuivre sa carrière professionnelle sur ce territoire qu'il affectionne tout particulièrement, puisqu'il est né et a grandi à Artas.

Tanguy BLACHE : « Je suis très heureux de pouvoir exercer cette profession de Géomètre-Expert au sein du cabinet AÉDIFIA. J'ai effectué presque tous mes stages, du BTS à l'école d'ingénieur, au sein de cette société et cela me paraissait naturel de continuer mon aventure ici, proche des communes et des personnes qui m'ont vu évoluer. Travailler dans les villages où j'ai grandi était pour moi très important, surtout dans cette profession qui nécessite une grande connaissance des lieux et des coutumes locales. Je suis prêt à vous accompagner et à mettre à profit toutes mes compétences et mon énergie pour mener à bien vos projets. » .



Ordures ménagères



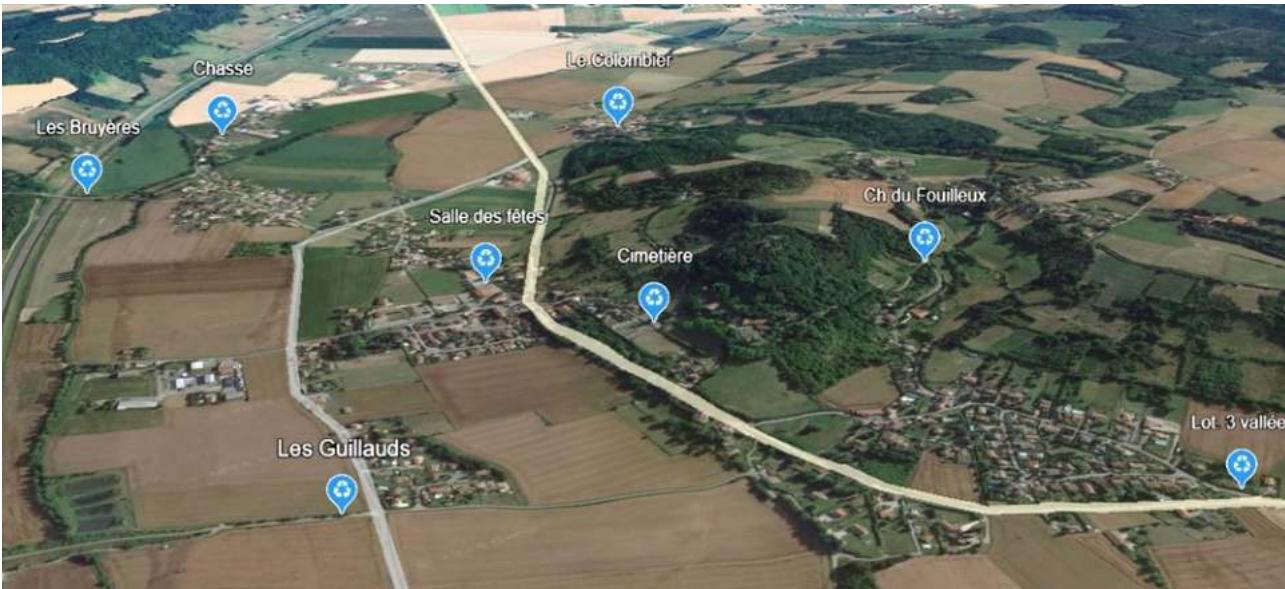
BEAUVOIR DE MARC COLLECTE DES DÉCHETS EN APPOINT VOLONTAIRE

La dernière tournée pour le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte a eu lieu le 27 septembre 2024.

Sur la commune, 8 points d'apport volontaire (PAV) ont été mis en place par la Communauté de communes :

- Lotissement les 3 vallées
- Salle des fêtes
- Chasse
- Le Colombier
- Chemin des Guillauds
- Le cimetière
- Montée du Fouilleux
- Pont des Bruyères

Voir plan ci-dessous.



Ceux-ci sont vidés 2 fois par semaine. Merci de votre compréhension.

Pour assurer la propreté de ces PAV, Bièvre Isère a mis en place une brigade verte dédiée à l'entretien des sites.



Attention : les dépôts d'ordures au pied des PAV sont INTERDITS.

Les encombrants doivent être déposés à la déchèterie.

Bièvre Isère a mis en place, en concertation avec la mairie de Beauvoir de Marc, une **collecte solidaire** à destination des personnes isolées. Elle a lieu chaque mercredi matin.



Renseignements :

04 74 20 98 20 - dechets@bievre-isere.com

Bièvre isère
communauté

Liste des associations et groupements

Vie associative

Association	Président	Adresse	Téléphone - Mail
AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges FARGIER	3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc	📞 04 74 59 98 44
ACCA - Chasse	Joël BARDIN	47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc	📞 04 74 59 95 94
APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE	MARONNE Gérard	276, chemin des granges 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 61 65 25 27 magelaconsult@orange.fr
APPLE JACK'38 (country)	Daniel CARRE Jocelyne GOMEZ Vice-Présidente	Lotissement la Clé des Champs Chemin de Savoyan 38540 Heyrieux	📞 06 45 79 45 37 carre.daniel38@gmail.com jocelyne.gomez@orange.fr
ASTER	Isabelle NUEL	77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc	📞 04 74 59 72 19 chris-isa.nuel@gmail.com
BCB - BASKET	LIGONNET Fabienne	12, rue de la chapelle 38790 Diémoz	📞 06 28 91 62 43 fab.ligonnet@hotmail.fr
CLUB DE L'ESPOIR	Christiane MOIROUD	34 B ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 87 39 11 26 moiroudchristiane@orange.fr
COMITE DES FETES	Laurent BARRET	305 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	comitedes-fetesbdm@gmail.com Location de matériel festif 📞 06 27 05 88 40
COMITE PAROISSIAL	Hervyane Bouvier	1375 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 14 26 87 98 bouvierhervyane@gmail.com
CSBB - BADMINTON	DUC Nicolas	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 18 65 04 97 csbb38.beauvoir@gmail.com
FLASH DANSE	Gaëlle DUC	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 16 45 20 10 flashdanse.bdm@gmail.com
INTERCLASSES BEAUVOIR DE MARC	Martine COURT	13 chemin des 3 Vallées 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 74 84 29 59 interclassesbdm@gmail.com
LES PTITS LOULOUS	Sophie COUTURIER	27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 58 02 22 61 lesptitsloulous-mam@gmail.com
ROCKS'O'CHAMPS	Freddy PATHIER	19 chemin des châtaigniers 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 66 00 24 06 rockochamp@gmail.com
SOU DES ECOLES	Marjolaine ZIELINSKI	176 chemin de Chasse 38440 Beauvoir de Marc	📞 06 86 35 48 75 soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com
USBR - FOOT	Liliane RIEUX ROUSSILLON	13 rue Bayard 38440 St Jean de Bournay	📞 04 74 56 33 28 📞 06 72 77 88 35 rieux.liliane@orange.fr

Professeurs privés

Activité	Responsable	N° Téléphone
MUSIQUE	Catherine CHONAGEOKOFF	📞 06 07 84 09 86
PERCUSSION	Lise ARMANET	📞 06 74 89 72 45



Calendrier des manifestations 2025



Janvier

- 3, 4 et 5 janvier Tournois en salle USBR
10 au 12 janvier Tournois foot féminin
12 janvier Vœux du Maire
26 janvier Boudin ACCA

Février

- 15 février Loto USBR

Mars

- 09 mars Vente de brioches
Interclasses
14 mars Théâtre
(Rock ô champs)
16 mars Tripes Comité des Fêtes
19 mars Cérémonie 19 mars 1962
22 mars Soirée country
Applejacks 38

Avril

- 6 avril Repas dansant USBR

Mai

- 8 mai Cérémonie 8 mai 1945
18 mai Salon des collections et
de l'art - APAC
23 mai Concert les Arcadémiciens
Comité des fêtes

Juin

- 13 et 14 juin Gala Flash Danse
14 juin Assemblée générale Basket
27 juin Spectacle et kermesse
Sou des Écoles
20 juin Assemblée générale USBR

Juillet

- 19 juillet Fête du village
La guinguette de Beauvoir

Août

- Date à préciser Visite de l'église par
« Terres de Berlioz »
30 août Concours de pétanque
USBR

Septembre

- 5 septembre Forum des associations
13 septembre Fête des classes en 5
14 septembre Vide-greniers
Comité des fêtes
21 septembre Journée du patrimoine

Octobre

- 04 octobre Soirée folle
Comité des fêtes
12 octobre Diots USBR
27 octobre Exposition artisanale APAC

Novembre

- 09 novembre Boudin USBR
11 novembre Cérémonie 11 novembre
1918
16 novembre Loto Club de l'Espoirt
22 novembre Exposition APAC
29 novembre Téléthon (à confirmer)

Décembre

- 6 décembre Soirée country
14 décembre Concert des Lumières APAC

Basket Club de Beauvoir - B.C.B.



Pour cette saison 2024-2025, le bureau reste inchangé :
Présidente Fabienne Ligonnet
Secrétaire Laurence Ponsot
Trésorière Christiane Moiroud
et notre Président d'Honneur Guy Peron

Nous comptons **7 équipes de jeunes et 1 équipe de seniors (Loisirs Mixtes)**

Entente Beauvoir-Diémoz :

- Baby basket le samedi matin en alternance sur Beauvoir et Diémoz

3 équipes sont engagées en championnat départemental

- U9 mixte : entraînement le mercredi matin à Diémoz
- U15 féminin : entraînements mardi à Diémoz et vendredi à Beauvoir
- U18 masculin : entraînements lundi à Beauvoir et mercredi à Diémoz

Mais nous proposons aussi sur Diémoz :

- U11 masculin : entraînement mercredi à Diémoz
- U11 féminin : entraînement mercredi à Diémoz
- U13 féminin : entraînements mardi et vendredi à Diémoz
- Loisirs mixtes : entraînements mardi à Diémoz et vendredi à Beauvoir

Manifestations :

- Stages de perfectionnement sur les deuxièmes semaines de vacances scolaires (Diémoz)
 - o 28 au 31 octobre 2024
 - o 3 au 7 mars 2025
 - o 28 avril au 2 mai 2025
- Traditionnelle fête de la courge à Diémoz le 31/10
- Vente de sapins les 7 et 8 décembre à Beauvoir et Diémoz
- Arbre de noël le 15 décembre 2024 (Diémoz)
- Vente de lasagnes 26 janvier 2025 (Diémoz)
- Loto du club 16 mars 2025 (Diémoz)
- Vente de plantes 18 mai 2025 (Diémoz)
- Assemblée générale 14 juin 2025
- Vente à emporter à Beauvoir (date à définir)

Nous restons disponibles si besoin d'information complémentaire concernant notre association et bien entendu toute personne qui souhaite rejoindre le BCBD sera la bienvenue.

Nous vous souhaitons dès à présent de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Les Dirigeantes

Nous contacter :

basketdiemoz@gmail.com

basketclubbcbd@gmail.com

Vie associative

U11F



U13F



U15F



Amicale des anciens combattants

Malgré le temps automnal, les beauvoisards sont venus nombreux ce 11 novembre commémorer la fin de la guerre de 1914-1918. Organisée par la municipalité, la cérémonie s'est parfaitement déroulée.

Après lecture du manifeste par Monsieur le Maire, deux anciens combattants de la guerre d'Algérie ont lu les noms des Beauvoisards morts pour la France au cours de la grande guerre. Le drapeau était porté par un ancien d'Algérie, Monsieur MATHIAS, dont le père avait combattu pendant la guerre de 14-18, revenant au village avec de graves blessures.

Après le dépôt de gerbe, les enfants du Conseil

Municipal des enfants et les élèves des écoles venus nombreux ont chanté la Marseillaise à capella. Les combattants ont gagné la guerre, mais n'oublions pas les femmes qui ont travaillé 12 heures par jour dans les usines d'armement ou cultivé la terre avec des moyens rudimentaires pour nourrir la France. Il est à espérer que les grandes puissances mondiales actuelles auront suffisamment de sagesse pour qu'un tel conflit ne se reproduise pas.

M. le Maire a ensuite invité les participants à partager l'apéritif offert par la municipalité.

L'Amicale vous remercie de votre présence et vous souhaite une bonne année 2025.

Le Secrétaire



Club de l'Espoir

Notre club a organisé le 17 novembre 2024 son **LOTO** qui a connu un grand succès.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à l'organiser et, sans qui, il n'aurait pas eu lieu.

Nous remercions aussi tous les sponsors qui nous ont remis des lots.

Le Club tiendra son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** en janvier 2025 (la date sera fixée ultérieurement).

Nous espérons que de nouvelles adhésions viendront grossir nos rangs.

Bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2025.

Andrée Mathias



Le Bad à Beauvoir, c'est redevenu super cool !!!

Le badminton, un sport olympique comme on l'aime !

D'ailleurs, nous **CSBB38**, estimons avoir remporté une médaille d'or en cette fin 2024. En effet, nous avions l'objectif un peu fou d'atteindre les 40 adhérent(e)s. Objectif dépassé car nous en sommes à **45 inscrit(e)s** pour cette saison 2024/2025.

Nous avons doublé les effectifs de « badistes » par rapport à l'année dernière. C'est génial ! Une belle ambiance retrouvée, sportive et festive. Qui plus est, nous disposons cette année d'un **chauffage** qui va nous permettre de jouer quelles que soient les conditions (il nous est arrivé de jouer sous 6 degrés dans le gymnase, et croyez-le ou non, mais ça n'est pas agréable et surtout ça décourage beaucoup de monde).

Autre action géniale qui va se concrétiser : la mise en place d'un nouvel **éclairage LED**, qui va remplacer notre actuel éclairage défectueux et très énergivore.

Un énorme merci à la commune pour ces accompagnements demandés depuis des années et qui finissent par voir le jour. Comme quoi, n'en déplaise aux grognons ☺, un bon partenariat association/mairie, ça peut mener très loin !

Un grand merci à tous les joueurs et joueuses adhérents du club CSBB38, qui se répartissent sur les 3 créneaux autorisés (**mardi et jeudi de 20h à 22h, et parfois samedi de 10h à 12h**), avec un polo gratuit, avec le logo du club, qui a été remis à chaque adhérent(e).



Avec cette belle tribu de joueurs et joueuses, nous continuons à nous engager dans les événements de la commune (forum des associations, Téléthon, fête du village), et faisons rayonner le nom de notre village aux alentours (car nous avons aussi pour notre plus grand plaisir des adhérent(e)s des villages voisins).

Nous avons démarré les rencontres loisirs en inter-clubs avec les communes partenaires (Saint-Jean de Bournay, Saint-Georges d'Espéranche, Valencin, Grenay et Saint-Just Chaleyssin), afin de donner un petit accent compétition à notre saison dans un contexte qui se voudra toujours ludique.

Nous dispensons par ailleurs un entraînement pour permettre à tous de progresser, de 14 à 99 ans.

Si comme nous, vous êtes dynamique, motivé(e) pour transpirer dans la convivialité, n'hésitez pas à nous contacter, et ce, tout au long de l'année (nous adaptons le tarif en fonction).

Belle année 2025 à tous !

Sportivement,

Le CSBB38

Nicolas DUC	Président	06 18 65 04 97
Wilfrid VONINS	Vice-Président	06 12 38 64 70



Comité des fêtes



Petit bilan de l'année

Comme chaque année notre **matinée tripes maison** rencontre un vif succès.

Cette nouvelle vente 2025 aura lieu le **dimanche 16 mars** à la salle Prévert. Oubliez vos casseroles pour venir vous régaler ce jour-là.

Pour le **vide-greniers**, cette année encore, il a connu un franc succès bien qu'il ait été victime du mauvais temps avec la pluie qui est venue gâcher cette manifestation.

Nous remercions tout de même nos exposants, bénévoles et visiteurs qui n'ont pas abandonné malgré ce mauvais temps.

Rendez-vous l'année prochaine, en espérant que le temps soit avec nous, le **dimanche 14 septembre 2025**.

Une nouveauté cette année aussi, il y aura le **vendredi 23 mai 2025** un **concert**, en salle, par un groupe **LES ARCADEMIENS**.

Pour la soirée folle, elle aura lieu le **samedi 4 octobre 2025**, toujours déguisés si vous le souhaitez mais, pour cette nouvelle soirée, à vos imaginations !!!

Tarifs de Location

Désignation	Caution	Prix
Chapiteaux		
Chapiteau 2x3	200€	20€
Chapiteau 6x4	450€	50€
Chapiteau 8x5	550€	70€
Sangles pour amarrage (caution à l'unité)	10€	0€
Assiettes (2€ par assiettes cassées)		
Assiettes plates x25	30€	8€
Assiettes plates x50	50€	15€
Assiettes plates x100	70€	25€
Assiettes plates x150	100€	35€
Assiettes plates x200	150€	50€
Assiettes plates x250	200€	65€
Assiettes à dessert x30	50€	8€
Assiettes à dessert x60	50€	15€
Assiettes à dessert x90	100€	25€
Assiettes à dessert x120	150€	35€
Assiettes à dessert x150	200€	50€
Assiettes à dessert x180	200€	55€
Assiettes à dessert x210	200€	70€



Le comité des fêtes a clôturé cette année 2024 par le téléthon (avec les autres associations) du 30 novembre.

Notre **service location** est ouvert à tous, même aux communes alentours.

N'hésitez pas à contacter le 06 27 05 88 40 ou le 06 07 28 77 68 pour toutes réservations.

Nous vous proposons assiettes, couverts, verres, chapiteaux....

Cette année une nouveauté, des tables et des bancs, afin de vous accompagner au mieux dans vos évènements personnels (liste du matériel ci-contre). Un catalogue est à votre disposition en mairie afin que vous puissiez voir toutes les locations que nous proposons.

Ci-dessous quelques tarifs.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos familles/

Rendez -vous l'année prochaine

Le bureau du comité des fêtes
Laurent / Edith / Aurélie / Laurence

Tarifs de Location

Désignation	Caution	Prix
Verrerie (2€ par verres cassés)		
Verres ballons x24	50€	8€
Verres ballons x48	50€	15€
Verres ballons x96	100€	25€
Verres ballon x120	120€	35€
Verres ballon x144	130€	40€
Verres ballon x168	150€	45€
Verres ballons x192	200€	55€
Verres ballons x216	200€	65€
Verres apéro (petits verres) x120	50€	15€
Flûtes à champagne x24	50€	8€
Flûtes à champagne x48	50€	15€
Flûtes à champagne x96	100€	25€
Flûtes à champagne x120	120€	35€
Flûtes à champagne x144	130€	40€
Flûtes à champagne x168	150€	45€
Flûtes à champagne x192	200€	55€
Flûtes à champagne x216	200€	65€



FLASH DANSE LE COMPTE à REBOURS



Comme les 10 années pendant lesquelles le bureau actuel de Flash Danse a repris, développé et géré l'Association créée par Angélique initialement pour faire danser les enfants de la cantine. Depuis, Flash Danse a évolué pour proposer des cours de danse selon les niveaux et présenter un spectacle de qualité toujours apprécié.



Comme 9 nouveaux adhérents (dont un garçon, Gabin, qui nous l'espérons, fera des émules) cette année à Flash Danse, portant le nombre total d'inscrits à 68 au sein de l'Association. Olha VYRVYCH assure les cours des enfants et des ados et prépare des chorés toujours dynamiques et pleines de pep's.



Comme les 8 cours proposés par l'Association, les lundis de 17h à 20h, les mardis de 19h à 22h, les mercredis de 17h à 20h, les jeudis de 19h à 20h30



Comme les 7 chorés présentées le 30 novembre 2024 pour le Téléthon, puisqu'un nouveau groupe de danse a été créé pour faire face à l'afflux de nouvelles recrues. Vous avez donc pu admirer les Choupinettes qui ont entre 4 et 6 ans et qui, pour certaines, sont montées sur scène pour la toute première fois de leur vie ! Les Fantastics (7/8 ans), les Imbattables (9/11 ans), les Stars (12/14 ans), les Gossip Girls (lycéennes), les Chicas (Adultes) et les Magic Girls, (Adultes)



Comme les 6 membres du bureau de Flash Danse : Gaëlle DUC, Présidente, Séverine BLANC, Vice-Présidente, Maïté PERGUET, Secrétaire, Caroline GROS, Vice-Secrétaire, Christine VAUX, Trésorière et Maïté BALLATEAU, Vice-Trésorière



Comme 5 réunions nécessaires pour préparer, avec toutes les associations du village et avec la Mairie, notre Fête du village du 20 juillet 2024. Le barbecue, le feu d'artifice et la soirée dansante ont été appréciés de tous et en font désormais un événement incontournable de la convivialité à Beauvoir.



Comme 4 garçons intervenant lors du spectacle avec Christophe GROS, notre Inspecteur en Chef, chanteur et animateur de notre spectacle, Pablo BRAHIMI, pianiste et régisseur attentif, Maxence COLOMER, chanteur et Alex PREVOST pour la mise en lumière et la sono, sans compter la fine équipe qui vous accueille au bar pendant les deux soirs de représentation.



Comme les 3 journées permettant le bon déroulement du shooting photos le 9 novembre 2024, avec la transformation de salle en studio photo, la préparation des costumes, l'accueil de toutes nos adhérentes et la prise de photos par Didier GIRARD, qui nous avait déjà enchanté avec ses magnifiques prises de vue lors du gala.



Comme 2 enquêtes menées tambour battant lors de nos spectacles des 28 et 29 juin 2024, qui ont ravi nos 550 spectateurs, intrigués de connaître l'identité du voleur du Trésor de Flash Danse. C'est finalement Angéline VYRVYCH qui a tenu ce rôle et a offert à tous une prestation de danse dont Britney Spears n'aurait pas eu à rougir.



Comme 1 spectacle exceptionnel pour cet anniversaire hors du commun ! Flash Danse vous prépare 2 soirées incroyables les **vendredi 13 et samedi 14 juin 2025** ! Réservez d'ores et déjà ces dates pour venir souffler avec nous nos 10 bougies et vous laisser porter par toutes les surprises que nous vous réservons, au rythme des chorégraphies iconiques de notre histoire.



Football - USBR

Vie associative

La saison 2024-2025 a très bien commencé avec un effectif en progression de **174 licenciés** à ce jour.

2 Équipes SENIORS

Les entraînements ont repris le 15 août 2024 et sont toujours assurés par Aurélien PIOMBO et David CABOUX pour l'Equipe 1 qui évolue cette saison en D5 poule F, et par Jimmy JULLIA pour l'Équipe 2 en D5 poule G.

Horaire des entraînements

Mardi et vendredi 20h00 à 21h30

1 Équipe VETERANS

Équipes « FOOT ANIMATION »

Groupes U6-U7 et U8-U9

1 Équipe U10 – 1 Équipe U11

Équipe JEUNES

1 Équipe U13

1 Équipe U15

Les entraînements sont assurés par :

U6-U7 : David ROSSI, Rémi INNOCENTI
le mercredi de 17h30 à 18h30

U8-U9 : Jérémy DELAROCHE, Mathieu CHAYA
le mercredi de 18h00 à 19h00

U10-U11 : Jérôme CHENAVIER, Yves MOREL
le mardi de 18h00 à 19h30 et le jeudi de 18h00 à 19h00

U13 : Brice BOUFFIER, Kévin CHENET
le lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 18h15 à 19h45

U15 : Maxence CABOUX, Aurélien PIOMBO, Jean-Luc ASCENCIO

le mardi et le vendredi de 18h15 à 19h45

L'équipe **U15** a remporté le **challenge de la sportivité Claude Montpied** dans sa poule lors de la saison 2023/2024, il a été remis au siège du DISTRICT DE L'ISERE.

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme.



Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et samedis pour encadrer les jeunes.

QUELQUES MANIFESTATIONS

PETANQUE

Le samedi 31 août 2024 s'est déroulé notre tournoi de pétanque. La chaleur n'a pas découragé les participants, au contraire avec un record inégalé de joueurs. En début d'après-midi 36 joueurs se sont affrontés pour le concours tête à tête. Ensuite venait le concours principal, 61 doublettes se sont inscrites.

LOTO

Le samedi 19 février 2024 pour la quatrième fois le Loto a connu un grand succès. Les réservations ont bien fonctionné laissant peu de places pour les personnes moins prévoyantes. De très nombreux lots offerts pour la quasi-totalité par 54 partenaires du club ont ravi les gagnants. Tous les organisateurs sont ravis de cet énorme succès.



DIOTS

Le 6 octobre 2024, nous avons organisé notre matinée diots au vin blanc accompagné de ses frites. Malgré la météo automnale, les amateurs de ce plat cuisiné par les bénévoles de l'association se sont déplacés en nombre. Vers midi, le stock prévu a été écoulé.

En ce qui concerne le **Bureau** pour la saison 2024-2025 la composition est la suivante :

Membres du Bureau

Liliane RIEUX ROUSSILLON
Nicolas CHENAVIER

Présidente
Secrétaire/
Correspondant
Trésorière
Trésorier adjoint

Karine MEDINA
David CABOUX
David ROSSI
Alexandra ROSSI
Jimmy JULLIA
Benjamin SERCLERAT
Kévin CHENET
Maxence CABOUX

Membres actifs (manifestations, buvette)

Alain ROUSSILLON - Christian SERCLERAT - Jérôme CHENAVIER - Charlotte MEUTERLOS - Romuald MICHON - Jessica GARCIA - Vanessa SCHORSCH - Anaïs DUPREZ - Xavier MIGUET

Correspondants Vétérans



Football - USBR

Romain SCHORSCH - Kévin CHENET
Entraîneurs

SENIORS

Aurélien PIOMBO - David CABOUX – Jimmy JULLIA

FOOT ANIMATION U6 à U9

David ROSSI - Rémi INNOCENTI – Jérémy DELAROCHE - Mathieu CHAYA

U10/U11

Jérôme CHENAVIER – Yves MOREL

U13

Brice BOUFFIER – Kévin CHENET

U15

Maxence CABOUX – Aurélien PIOMBO
– Jean-Luc ASCENCIO

Gardiens

sées par le Club :

Vendredi 03 janvier 2025

Samedi 04 et dimanche 05 janvier 2025

Samedi 15 février 2025

Samedi 05 avril 2025

Dimanche 20 juin 2025

Samedi 30 août 2025

Dimanche 12 octobre 2025

Dimanche 09 novembre 2025

Romain SCHORSCH



Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

Contact

Liliane RIEUX ROUSSILLON : 06 72 77 88 35

Nicolas CHENAVIER : 06 30 90 45 57

Adresse Email : 535244@laurafoot.net

Site Internet : <https://usbrfoot.footeo.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/usbrfoot>

Témoignez-nous votre soutien en participant à nos différentes manifestations qui seront organi-

Applejacks 38

Crée en 2009, l'association de danse country « AppleJacks 38 » dans sa seizième année d'existence compte près de 70 danseurs.

Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur, par Eveline, Daniel et Alain. Notre association organise des soirées de danse. Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès. La diversité des musiques, des chorégraphies permet à chacun, quel que soit son âge et son niveau, de prendre plaisir à danser dans une ambiance festive et décontractée.

Horaires des cours (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

- Novices mercredi de 18h30 à 19h30
- Novices + mercredi de 18h30 à 19h30
- Intermédiaires mercredi de 19h45 à 21h00

Tournoi en salle VETERANS

Tournoi en salle (U11 – U13) (U8 U9 – U6 U7)

Loto à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc

Repas dansant

ASSEMBLEE GENERALE

Concours de pétanque au stade

Diots

Boudin



Pour tous renseignements, s'adresser à Daniel CARRE Président (daniel.carre38@gmail.com) ou à Jocelyne AVENAS Secrétaire (joss18avs@hotmail.fr).
Notre site internet : applejacks38.fr

- le 27 novembre 2024 nous avons fait une démo au cours du repas du CCAS à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc
- Le samedi 7 décembre 2024 : soirée country salle des fêtes de Beauvoir de Marc

Par ailleurs, veuillez noter dans vos agendas :

- **samedi 22 mars 2025 : soirée country** salle des fêtes de Beauvoir de Marc

Alors en attendant, venez vous amuser et vous détendre avec nous ; nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music ».

Le Bureau



Rock ô Champs

Nouvelle association à Beauvoir-de-Marc : Rock ô Champs

Tout a commencé par une belle amitié intergénérationnelle entre un musicien professionnel de 35 ans et un retraité de 70 ans. En 2020, alors que la pandémie de Covid fait rage, les artistes se retrouvent en grande difficulté, tant sur le plan financier que moral, avec l'impossibilité de se produire sur scène. C'est là qu'a germé l'idée d'organiser un festival chez soi, en plein champ. Les réseaux sociaux ont fait le reste, attirant des amateurs de musique en manque de concerts.

Cette année, nous avons décidé de formaliser notre projet en créant une Association loi 1901. Cela nous permet non seulement de communiquer au-delà des réseaux privés, mais aussi de répondre à la curiosité grandissante et de bénéficier du soutien des structures existantes (un grand merci aux membres du Comité des fêtes). Nous envisageons même d'organiser des spectacles à la salle des fêtes.

La 5^e édition de notre **festival Rock ô Champs** s'est tenue le **30 août 2024**, avec une météo idéale. Notre équilibre financier étant en grande partie dépendant du temps, ce fut une chance.



Nicolas met un point d'honneur à sélectionner des groupes de haute qualité musicale. Les meilleurs groupes de la région ont répondu présents, et il explore maintenant la scène nationale pour en attirer d'autres. Mais R.O.C. ne se limite pas à la musique : nous avons pour ambition d'accueillir des artistes de divers horizons. Ainsi, le **14 mars 2025**, nous organiserons une **soirée théâtre** avec une troupe de Vienne.

D'autres projets sont en préparation, mais une étape cruciale nous attend : renforcer notre équipe de bénévoles. Ils sont exceptionnels, mais il est essentiel de ne pas les surcharger. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, et les seuls prérequis sont la motivation et la bonne humeur.

Nous espérons que cet article permettra aux Beauvoisard(e)s de mieux comprendre l'esprit de Rock ô Champs.

Président	Nicolas Chonageokoff
Vice-Président	Freddy Pathier 06 66 00 24 06
Trésorière	Béatrice Mollard
Secrétaire	Nadine Pathier-Dechenaux



A.C.C.A - La Chasse

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes le ballet migratoire de la bécasse des bois a bien commencé.

La chasse aux lièvres s'est terminée avec un prélèvement de 14 (peu de jeunes levreaux), en diminution par rapport aux années précédentes certainement dû aux couverts de maïs bien plus importants. Un jeune chasseur de 17 ans est venu étoffer l'effectif : l'effectif est désormais de 36 membres.

Le conseil d'administration a été élu en mai 2024 avec un seul changement : Pascal Antonoff remplace Christian Mandran au poste de secrétaire.

Bonne fin d'année à tous et rendez vous le **26 janvier 2025** pour notre **matinée BOUDINS**.



Sou des écoles



Le Sou des Écoles : votre association à but non lucratif pour une école dynamique !

En tant qu'association à but non lucratif, le Sou des Écoles repose sur l'engagement de tous ses membres. Chaque don, chaque participation, chaque idée compte et contribue à soutenir financièrement les projets pédagogiques de notre école.

L'assemblée générale et l'élection du nouveau bureau ont eu lieu le 23 septembre 2024 :

Présidente : ZIELINSKI Marjolaine
Vice-présidents : BARDIN Mélodie
PLANTADE Jérémy
Trésorière : BARDIN Guenaelle
Vice-trésorière : JANSON Gwendoline
Secrétaire : GILIBERT Alexandra
Vice-secrétaire : MERDINIAN Marlène

Une nouvelle dynamique pour une année riche en événements !

Le Sou des Écoles a le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle : notre équipe a connu un important renouvellement et nous sommes plus motivés que jamais pour vous proposer de nouvelles activités ! Ce dynamisme a déjà porté ses fruits puisque de nombreux parents ont répondu à notre appel et se sont investis dans l'association.

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés !

Grâce à votre générosité, nous avons pu verser 4 300 € à l'école en 2023-2024, finançant ainsi de nombreux projets pédagogiques qui ont fait briller les yeux de nos enfants.

Des animations pour tous les goûts !

Le 31 octobre, les rues de la commune se sont animées aux couleurs d'Halloween. Des petits monstres, des fantômes et des sorcières ont sillonné les rues, leurs paniers à la main, à la recherche du butin tant convoité : les bonbons !

Notre calendrier 2024-2025 est riche en événements :

Ventes de bugnes, Pâques, vente de plantes pour fleurir nos jardins et bien d'autres surprises, sans oublier la kermesse un moment incontournable pour toute la famille. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du vendredi 13 décembre pour fêter Noël tous ensemble !

En participant aux activités du Sou des Écoles, vous :

- **Contribuez** au bien-être et à l'épanouissement de vos enfants.
- **Rencontrez** d'autres parents et créez des liens
- **Partagez** des moments conviviaux et inoubliables.
- **Vous impliquez** dans la vie de votre école et de votre commune

Vous avez des idées, de l'énergie à revendre ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com

ou via Facebook « sou des écoles Beauvoir De Marc »

Ensemble, faisons briller les yeux de nos enfants !



Maillons tout



Maillons tout, cette année a fêté ses 10 ans. Ça s'est passé le 10 juin 2024 chez Mr et Mme Serclerat.

Une fin d'après-midi avec des jeux de bois traditionnels, un buffet partagé suivi d'un concert avec le groupe Yiddiska. Les personnes présentes étaient ravis d'être là.

Cet anniversaire marquera la fin de notre aventure. Vous avez été nombreux à nous associer au tricot, mais nous avons fait bien plus que ça.



L'association a été dissoute le 9 novembre 2024, mais nous savons que certaines de nos actions resteront dans vos mémoires.

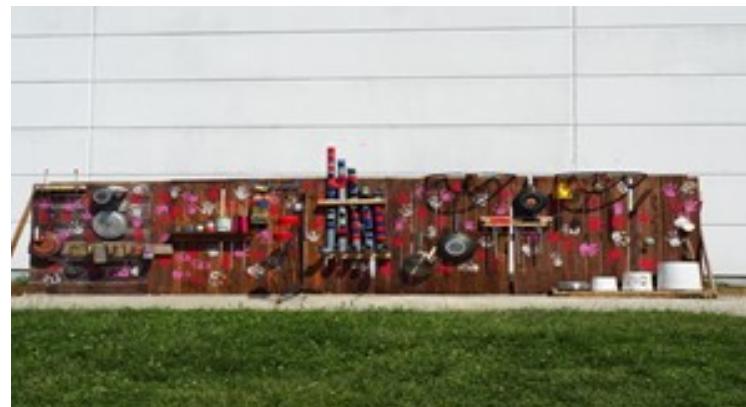
Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, et en particulier aux différents partenaires.

Bonne continuation à tous !



Petit retour en photos sur ces 10 ans





Association Patrimoine Art et Culture (Apac)



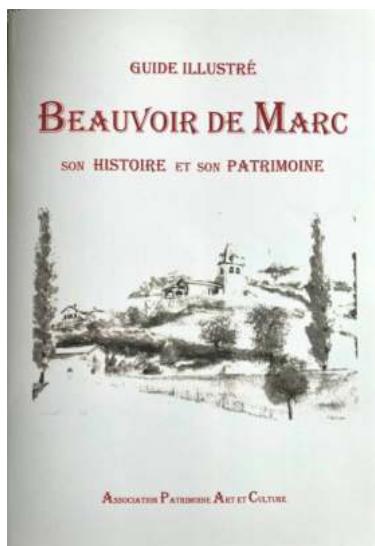
Apac réalise et organise des activités culturelles et artistiques. (Salon - Exposition - Concert - etc.).

Elle se met aussi à disposition de nombreux visiteurs, qui tout au long de l'année souhaitent découvrir notre

« beau joyau du patrimoine », « l'Eglise de Beauvoir ». Tous sont séduits par la beauté même de l'église, autant que par la sérénité du lieu. Nous nous devons d'en prendre soin afin de la conserver en bonne état avant de la transmettre aux générations futures. Et sur ce sujet, nous apportons, dans la mesure de nos moyens, notre concours à son entretien et à la sauvegarde d'éléments ou objets qui pour certains sont classés à l'inventaire des monuments historiques de France.

Pour la mémoire de notre village, nous disposons du tout **« nouveau Guide Illustré du Patrimoine de Beauvoir de Marc »**, un ouvrage de 48 pages avec plus de 90 photos et illustrations.

Vous découvrirez le **« Bellovídere »** d'hier, le château de Beauvoir au moyen-âge, l'Eglise, la Madone, la table d'orientation et le **Beauvoir** d'aujourd'hui, etc... Cet ouvrage est à mettre en bonne place dans votre bibliothèque familiale et il peut être un excellent cadeau de fin d'année pour vos familles, vos amis et vos clients d'entreprise. Ce guide nous accompagne dans chacune de nos manifestations, et nous le proposons au prix de 10 euros.



Notre calendrier APAC 2025 devrait être le suivant :

• **Dimanche 18 mai 2025 :**

Le « Salon » des Collections et/ou de l'Art

• **Samedi 22 novembre 2025 :**

Une « Exposition » dont le thème reste également à définir, mais, une nouveauté : le jour est un samedi et non un dimanche comme habituellement et surprise cette exposition sera agrémentée par une animation gustative et joyeuse ?

• **Dimanche 14 décembre 2025 :**

Le traditionnel « Concert des Lumières » dans l'Eglise de Beauvoir.

Et tout au long de l'année 2025 :

- Apac assure, depuis sa création, la gestion du kiosque à livre « Hibou'quine » qui rencontre toujours un beau succès
- L'Office du tourisme « Terre de Berlioz » de la Côte Saint André propose chaque mois d'août des visites guidées de sites remarquables dans le cadre d'une opération intitulée « Surprise du Patrimoine ». Et notre église médiévale fait partie de cette sélection. De ce fait nous accueillons volontiers les visiteurs.
- Apac participera aux actions communes des diverses associations de Beauvoir comme par exemple : la Guinguette du 19/07/2025, le Forum des associations du 05/09/2025, le Téléthon du 29/11/2025, etc...
- Pour les « Journées Européennes du Patrimoine » des 20 et 21/09/2025, les portes de l'église seront ouvertes au public.

2025 ; Un anniversaire : 10 ans déjà... et Oui... l'Apac a été créée en 2015.

Cet événement méritera bien un verre de l'amitié... Par avance, nous remercions tous ceux qui apportent, chaque année et ce depuis 10 ans, leurs soutiens, leur savoir-faire et leur bonne volonté à la réussite de nos actions. « Tous »... c'est à dire les membres de l'Apac, leurs familles, nos amis, nos visiteurs, sans oublier le soutien de la municipalité de Beauvoir.

Nous remercions également le comité paroissial qui met à notre disposition l'Eglise pour le concert de fin d'année et qui nous permet d'organiser des visites culturelles de ce patrimoine millénaire.

Un grand merci, car sans vous tous... rien ne serait possible.

Très amicalement.
APAC

Un simple renseignement ? Nous rejoindre ?
Nous contacter ?

Secrétaire	Hervyane Bouvier	06 14 26 87 98
Trésorier	Laurent Braquet	04 74 57 09 84
Président	Gérard Maronne	06 61 65 25 27

A.P.A.C.
Association Patrimoine Art Culture

Beauvoir de Marc



**ART
CREATION**



CONCERT

Relais de la Madone

Il n'est pas toujours facile de dissocier Patrimoine et Paroisse puisque l'un et l'autre sont intimement liés pour la défense de notre église, tant du point de vue spirituel qu'architectural.

Le bulletin paroissial de liaison, **AGIR ENSEMBLE**, préfacé par notre Père référent, le Père Fidèle, vous donnera un vaste compte-rendu des événements passés ou à prévoir dans nos clochers, ainsi que les endroits et dates des offices religieux.

(Ce bulletin trimestriel se trouve soit au fond de l'église, soit également mis à votre disposition gracieusement par notre Boulangerie).

Il est toujours possible de rencontrer un des trois prêtres à la Cure de St Jean de Bournay : Père Fidèle, Père Chatain ou Père Adi.

Marie-Claude Pichat, en binôme avec Marie-France Tivoli de Mépin, a repris la responsabilité des clochers du Relais de la Madone (Beauvoir de Marc, Royas, Savas Mépin et Villeneuve de Marc), en remplacement de Viviane Bardin qui s'est investie dans d'autres services au sein de la communauté, principalement les funérailles et préparation des messes, l'accompagnement, l'écoute et les visites auprès des personnes âgées accompagnée du Père Fidèle dans certains cas. Nous la remercions pour ces années passées à l'organisation de nos 4 clochers.

Nous avons perdu en même temps qu'un ami très cher, une personne très investie dans le village, le Patrimoine et dans l'église : Maurice Bouvier dont

les parents Jeanne et Auguste, ont œuvré pendant des années pour que notre église soit aujourd'hui encore le joyau de notre Patrimoine. Nous n'oublierons jamais son sourire, sa tolérance, sa modestie et son écoute.

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour son soutien et sa disponibilité, ce qui nous permet de faire vivre et d'entretenir notre église.

Je reste toujours à votre écoute pour notre paroisse et vous en remercie.

Hervyane

BAPTEMES

Eden SERCLERAT, le 17 mars 2024, Père Fidèle
Alessio RICARDO, le 17 mars 2024, Père Fidèle
Cléo DUBANCHET, le 11 mai 2024, Père Chatain
Victoire GALIFET, le 11 mai 2024, Père Chatain
Mathéo RIBEYRE, le 16 novembre 2024, Père Adi

MARIAGES

Loris BOURBON et Albane FRO, Le 24 août 2024,
Père ADI

FUNERAILLES

Guy MOULIN, le 22 février 2024 (uniquement religieuses)
Gisèle TERRY, le 6 septembre 2024
Jeannine RIEUX, le 4 octobre 2024
Maurice BOUVIER, le 7 octobre 2024
Yvette TERRY, le 13 novembre 2024

Forum des associations

Les Beauvoisards ont répondu présents **le vendredi 30 août 2024** pour le 4ème forum des associations.

13 associations sportives et culturelles du village étaient présentes ainsi que **4 associations** de villages voisins.



Le but de ce forum est pour chaque association de se faire connaître et de donner des informations aux futurs adhérents.

Cette soirée s'est terminée autour d'un buffet et du verre de l'amitié offert par la municipalité

Rendez-vous l'année prochaine.



Interclasses Beauvoir de Marc



L'interclasses de Beauvoir de Marc a organisé la Fête des Classes en 4 le **samedi 1er juin 2024**. Elle a réuni les conscrits des classes en 4, de 10 à 80 ans. Ils ont été rejoints sur le parcours du défilé par une conscrise de 90 ans et par un centenaire !

Notre « team déco » a réalisé un superbe char sur le thème des jeux olympiques. La « Barquette de Givors » a accompagné nos classards tout au long du défilé. Repas et soirée dansante avec « Xtrem night38 » ont clôturé cet après-midi festif.

Lors de l'Assemblée générale du jeudi 20 septembre 2024, un nouveau bureau a été élu :

Martine Court	Présidente
Isabelle Horaux	Trésorière
Vanessa Schorsch	Secrétaire

Maintenant nous nous tournons vers 2025 et sommes d'ores et déjà à pied d'œuvre pour organiser la prochaine fête des classes, celle des **classes en 5**.

Nous allons innover cette année : demander aux **18 ans (dont nés en 2007)** de venir nous rejoindre pour que la fête soit encore plus belle !

Le mois de juin étant chargé en manifestations

diverses, cette année nous avons fait le choix de la faire le **13 septembre 2025**.

Toutes les personnes originaires de Beauvoir ou résidant à Beauvoir nées une année en 5 (de 1925 à 2025...) et ceux nés en 2007, vont recevoir très prochainement un courrier pour les inviter à venir participer à cette fête et aux autres manifestations.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier et que vous ou un de vos proches est né une année en 5, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél 06 74 84 29 59
Mail interclasses.bdm@gmail.com



Interclasses Beauvoir-de-Marc

Dates 2025 à noter :

- **9 mars** Tournée des brioches
- **13 septembre** Fête des classes
- **Fin septembre** Assemblée générale (date à préciser)

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui sera **l'année des 5 et des 18 ans !**





*Association de Sauvegarde du Territoire et de l'Environnement Rural
77 B les petites bruyères 38440 Beauvoir de Marc*

Cet été, des travaux de réhabilitation de la ligne TGV ont eu lieu durant de nombreuses nuits. Puis du vendredi 8 novembre à 23h jusqu'au mardi 12 novembre à 4h du matin, l'interruption au niveau national des lignes à grande vitesse a été une première mondiale, d'après le Groupe. Ces travaux ont permis la mise en place d'un nouveau système de signalisation ERTMS, standard européen qui permettra d'améliorer la régularité, la fiabilité des trains. La capacité de la ligne devrait être augmentée de 25 % d'ici 2030. Coût : 820 millions d'euros.



Un doctorant en acoustique de l'université Gustave EIFFEL mène pour la SNCF une recherche sur la perception du bruit par les riverains, leur ressenti. Menée de mai à octobre 2024, cette étude a nécessité la pose de sonomètres. C'est un point que nous avions demandé lors d'une réunion avec la SNCF, il y a quelques années.

Plusieurs riverains ont participé.

Méthanisation : les travaux ont bien avancé, les cuves sont finies, les locaux techniques sont avancés. Le raccordement au gazoduc à Estrablin est prévu pour début décembre. Ce projet d'un groupe d'agriculteurs se situe vers **la compostière d'Eyzin-Pinet ou nous pouvons gratuitement déposer nos déchets verts**. Plus de nouvelles des éoliennes qui devaient être implantées à proximité de la compostière.

Le projet de raccordement du réseau d'égouts du Pays Saint Jeannais à la station avance doucement. Des conventions avec les propriétaires de terrains sur lesquels doivent passer le réseau (pour éviter de creuser sous les chaussées) commencent à se mettre en place. La DDT a demandé une étude d'impact sur la faune et flore qui a duré un an.

Pour notre commune, la station sera court circuitée avec un raccordement sur le nouveau tuyau de collecte des eaux usées. La carte (secteur 6) est extraite du rapport d'impact.

[https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/fileadmin/mediatheque/documents/Cycle de l eau/Enquete publique Racc StJeanBournay/Dossier enquete Raccordement StJean de Bournay 13220004 ER1 Partie3.pdf](https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/fileadmin/mediatheque/documents/Cycle%20de%20l%20eau/Enquete%20publique%20Racc%20StJeanBournay/Dossier%20enquete%20Raccordement%20StJean%20de%20Bournay%2013220004%20ER1%20Partie3.pdf)



Nous avons participé à l'enquête publique qui s'est déroulée en juillet, sur ce même sujet. Voici une synthèse de notre participation. La résolution de ce problème est un « heureux événement » permettant la levée de l'interdiction de construire sur notre territoire, avec cependant quelques bémols. Pour Beauvoir le nouveau système de collecte est en bleu. (Carte ci-dessous extraite du dossier d'enquête publique).



- 1) Un aménagement multipolaire aurait pu être programmé rendant ainsi le poids financier plus « acceptable » en ces temps de disette financière. Quelle est la durée de vie du nouveau système ?

2) Le financement de 27 millions d'euros HT, par les particuliers va impliquer une multiplication par combien du prix de l'eau potable ? (voir votre facture d'eau). Tout le monde ne pourra y faire face dans le contexte actuel.

3) Un aménagement multipolaire aurait été moins risqué en termes de gestion des risques naturels et technologiques (exemples inondation, pannes). Plusieurs infrastructures sont plus facilement gérables. Afin de lutter contre le risque d'inondation qui ferait déborder le système, sur la carte au niveau de Pont Evêque, le tuyau en rouge est censé servir de collecte lors d'inondation. Or, au vu de tout ce qui sera collecté, vu que la séparation des eaux usées et pluviales n'est pas effective à 100 % sur de nombreuses communes, le risque d'inondation par eaux sales ne peut être écarté.

4) Les eaux usées issues de l'usage des eaux potables pompées seront emmenées loin du lieu de pompage, entraînant à plus ou moins long terme une baisse problématique de la nappe.

5) L'aménagement des voiries adaptées au passage de camions qui récupéreront les boues retraitées par le méthaniseur pour l'épandage peut être un problème, sans compter un plan d'épandage des boues validé en préfecture.



Association des Familles et Bénévoles de l'Ehpad de la Barre

Association des Familles et Bénévoles de l'Ehpad de la Barre - 20 ANS

C'est toujours avec autant de dynamisme que les bénévoles se retrouvent tous les **lundis** pour le **loto** et tous les **vendredis** pour des **animations musicales** (accueil de chorales, de chanteurs, de musiciens).

Tout au long de l'année ont lieu des animations à thèmes ou fonction du calendrier : les anniversaires et le « Chantons ensemble » chaque mois, les crêpes à la Chandeleur, les goûters glaces l'été, le téléthon, les colis pour les résidents et la fête de Noël.

Cette année, l'association a fêté ses 20 ans. Les chanteurs Laurent Blanchard et Patricia Michel ont égayé l'après-midi et le gâteau offert par l'Ehpad a clôturé la journée. Des bénévoles, toujours en activité, étaient membres du premier conseil d'administration de l'association en 2004. Ils ont œuvré pour sa création, mis en place les diverses activités et sont toujours actifs aujourd'hui.

La **fête des Familles** s'est déroulée le 21 juin, jour de l'été. De nombreuses familles étaient présentes : un apéritif et un repas festif avaient été concoctés par les cuisiniers. Le service a été assuré par les personnels de restauration et soignants.

L'animation, offerte par l'association avec le chanteur David Angélo, a enchanté tous les participants. La décoration des tables a été embellie par les plants fleuris offerts par Breuil Horticulture de Saint Jean de Bournay. Un grand merci à eux.

Les chorales du secteur se sont produites en concert : « Toile à voile » de Saint Jean de Bournay, Lali lala de Charontonnay, Chant'Agny d'Eclos Badinières, Les Gantières de Meyrieu les Étangs. Le groupe de chanteurs réunis par André Robert est intervenu plusieurs fois. Merci à tous ces chanteurs qui apportent beaucoup aux résidents.

Tous les 4èmes mercredis du mois, le Père René Chatain célèbre la messe, aidé par Soeur Anna et des bénévoles.

Merci à notre animateur, Stéphane Goubet qui facilite notre action.

Merci aux familles, aux sympathisants ainsi qu'aux bénévoles pour leurs adhésions à l'association et leurs cotisations.

Merci aux collectivités territoriales (Conseil départemental, Communes) pour leurs subventions.

Tous les bénévoles sont heureux de pouvoir partager ces moments avec les résidents qui, par leurs sourires, illuminent ces après-midis d'échanges.



Don du sang



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne.

L'Amicale des donneurs de Sang n'est pas restée inactive. Les collectes ont eu lieu avec la prise de rendez-vous sur le lien mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. A l'heure actuelle les collectes ont lieu de 15h00 à 19h00.

Résultats des collectes

Vendredi 23 février :
121 présentées, 108 prélevées et 8 nouveaux

Vendredi 24 mai :
116 présentées, 96 prélevés et 6 nouveaux

Vendredi 02 août :
112 présentées, 91 prélevées et 7 nouveaux

Prochaines collectes pour 2024 de 15h00 à 19h00 : Vendredi 06 décembre

Prochaines collectes pour 2025 de 15h00 à 19h00

Vendredi 28 février

Vendredi 09 mai

Vendredi 08 août

Vendredi 10 octobre

Vendredi 19 décembre

Vous pouvez trouver les dates des collectes sur notre page Facebook **ADS St Jean de Bournay**.

Nos manifestations

Le **dimanche 03 mars 2024** a eu lieu notre **Repas Dansant** où 120 personnes se sont retrouvées pour un moment convivial malgré le mauvais temps et cette année 60 personnes nous ont rejoint dans l'après-midi pour le Thé Dansant.

Le **vendredi 12 avril** a eu lieu à la salle des Ifs notre **Assemblée Générale**.

Nous avons commencé cette AG par une pensée pour notre amie Nadine qui depuis un peu plus d'un an faisait partie du bureau et qui est décédée subitement alors qu'elle était pleine d'entrain et de joie de vivre, toujours prête à donner un coup de main, toujours le sourire. Au cours de cette soirée le bureau a fait un bilan moral et financier et nous avons remercié Mme Christiane Tournier pour qui c'était sa dernière AG en tant que trésorière.

Le **dimanche 28 juillet** a eu lieu le **repas champêtre** où 110 convives se sont retrouvés pour déguster cuissots d'agneau et de porc. Ensuite a eu lieu un petit concours de pétanque pour certains, jeux de cartes pour d'autres. Ce fut une merveilleuse journée

Nos manifestations pour 2025

- Dimanche 02 mars : Repas et Thé Dansant à la salle Claire Delage
- Vendredi 11 avril : Assemblée Générale
- Dimanche 27 juillet : Repas Champêtre à l'Espace Jacques Berthier

Cinéma le Saint-Jean

Vive le cinéma !

L'année cinématographique a été particulièrement riche pour les bénévoles de L'Écran Saint-Jeannais.

« Un p'tit truc en plus », « Le Comte de Monte-Cristo », « L'Amour ouf » et « Monsieur Aznavour », grands succès du cinéma hexagonal, ont drainé des centaines de spectateurs au Cinéma Le Saint Jean.

Les soirées ciné-débat avec « Paysans du ciel à la terre », organisé par le Sirra, et « Black Swan », organisé par Bièvre Isère Communauté, ont elles aussi connu une belle affluence.

Les bénéfices des séances du Festival du Film noir (23, 24 e 25 novembre) seront reversés au profit du Téléthon 2024.

Les perspectives pour l'année 2025 sont particulièrement réjouissantes pour les cinéphiles de la région car un important projet de rénovation de la salle, initié par la commune de Saint jean de Bournay, va démarrer d'ici quelques mois. Un projet qui va pérenniser et améliorer l'offre culturelle proposée aux habitants des communes alentour, en particulier aux nombreux abonnés de Beauvoir de Marc.



Le Football Féminin Nord Isère



Après le temps de la construction voici le temps du développement.

Le 31 mars 2024, une soixantaine de convaincus se sont regroupés pour créer le premier club de foot exclusivement Féminin du Nord Isère.

Aujourd'hui, ce sont près de **110 licenciés** qui composent ce club.

Le club, malgré de nombreuses charges associées à sa création (mutations, achats équipements et matériels, coût des licences, ...) a réalisé une très belle saison 2023-2024 avec **11 manifestations** réalisées et **plus de 20 partenaires** qui ont souhaité nous soutenir. Le bilan financier est très positif et la saison 2024-2025 s'engage très bien.

Nous poursuivons notre développement avec la création de **3 nouvelles équipes** :

- une équipe **U13F** qui regroupe des filles de 10 ans à 13 ans
- une équipe **U18 à 8**
- une **équipe loisir** qui se met en place

Nos filles viennent de 25 km autour de St Jean de Bournay avec des pôles importants sur St Georges d'Espéranche, St Jean de Bournay, Charantonnay, et Beauvoir de Marc.

Notre conseil d'Administration s'est encore étendu pour compter 20 membres dont 70% sont des femmes. Au FFNI la féminisation n'est pas que sur le terrain elle est aussi dans la structure dirigeante.

La qualité de notre formation est reconnue au travers de nos nombreuses filles qui sont régulièrement convoquées au niveau du département en Projet de Performance Fédéral.

Nous avons de belles ambitions pour cette saison et nous sommes toujours à l'écoute des personnes souhaitant soit renforcer nos équipes, soit nous accompagner dans notre développement soit encore nous rejoindre pour partager nos valeurs de convivialité, d'esprit de famille et de performance.

FFNI : parce que les filles le méritent



Groupe U18



Les seniors en action

Rando & découverte



« Le marcheur est un roi. Un roi qui souffre d'être à contrecourant mais qui a choisi, pour aller mieux, les grands espaces plutôt que le divan des rebouteux ». Bernard Ollivier

Avec le **club Rando et découverte**, venez bouger, échanger en toute convivialité. L'effectif du club est d'environ 140 adhérents.

Quelles activités ?

Des randonnées en demi-journées pour tous publics et tous niveaux, encadrées par des animateurs bénévoles.

JOUR	DEPART	DENOMINATION	DISTANCE	DUREE	CADENCE
LUNDI	14h	Randonnée BALADE	5 à 6 km	2h	3 km/h
	14h	Randonnée CLASSIQUE	9 à 10 km	2h30	4 km/h
MERCREDI	8h	Randonnée SEMI-DYNAMIQUE	12 à 15 km	3h00	5km/h
JEUDI	9h	Randonnée MATINALE	9 km	2h30	3,5 km/h
SAMEDI ou DIMANCHE	1/2 journée ou en journée	De novembre à mars, 1/2 journée autour de St-Jean-de-Bournay. En journée, sortie dans les massifs environnants (Vercors, Chartreuse,, Pilat...).			

Des randonnées en journée en semaine ou en week-end.

Pour toutes les randonnées, départ du parking de la salle Claire Delage à Saint jean de Bournay.

Des Séjours

En 2024, 4 séjours ont été programmés

- Séjour dans le Diois du 23 juin au 26 juin
- Randonnée itinérante « Tour des glaciers en Vanoise du 30 juillet au 2 août
- Séjour à Vogüé (Ardèche) du 25 août au 30 août
- Séjour à Marseille et ses Calanques du 2 au 4 octobre

Des manifestations conviviales

- En Février Soirée Théâtre et une journée Choucroute
- En juin repas champêtre

Et pour l'année 2024/2025

Une programmation sera présentée lors de l'assemblée générale

Pour en savoir plus :

Consulter notre site internet www:rando38440.fr
ou contacter Marylor BRAIZAT au 06 14 39 10 92



Fable et poésie...

Histoire d'une gomme et d'un crayon : Esprit de tolérance !

La Gomme dit au Crayon :
 « Comment vas-tu, mon ami ? »

Le Crayon répondit avec colère :
 « Je ne suis pas ton ami... je te déteste ».
 Avec étonnement et tristesse elle répondit :
 « Pourquoi ? »

« Parce que tu effaces ce que j'écris... »

« Mais je suis une Gomme et c'est mon travail d'effacer les erreurs »

« Ce n'est pas du bon travail. » dit le Crayon

Elle lui répondit : « Mon travail est aussi utile que le tien. »

« Tu as tort, dit le Crayon, et tu es arrogante, car celui qui écrit vaut mieux que celui qui efface »

Pour moi la Gomme, « Effacer l'erreur équivaut à écrire la bonne chose »

Le crayon resta silencieux un moment, puis dit avec une certaine tristesse :
 « Oui ... Mais je te vois diminuer de jour en jour ! »

Elle dit : « Parce que je sacrifie quelque chose de moi-même à chaque fois que j'efface une erreur. »

Le crayon d'une voix triste : « Je sens que je suis plus petit que je ne l'étais »

La gomme en le consolant :
 « Nous ne pouvons profiter aux autres que si nous faisons un sacrifice pour eux. »

Alors elle regarda le crayon avec une grande sympathie et dit :
 « Me détestes-tu toujours ? »

Le crayon sourit et lui répondit :
 « Non ... Comment puis-je te détester alors que le *sacrifice* nous a réunis. »*



**Chaque jour vous vous réveillez...
votre durée de vie diminue d'un jour.
Si vous ne pouvez pas être un crayon
pour écrire le bonheur des autres,
alors soyez une gomme douce avec
laquelle effacer leurs chagrins
et répandre l'espoir et l'optimisme
dans leurs âmes.**

Auteur inconnu

Beauvoir... son histoire... ses résonnances,

- C'est un village, plein de belles résonnances,
 Qui a gardé, l'empreinte du passé,
 C'est un clocher, qui sonne avec patience,
 Mille ans d'histoire, et de solennités.
- C'est un regard, attardé sur l'église,
 Ses composantes, sa personnalité,
 Un édifice, moyenâgeux et digne,
 D'être classé, et bien accompagné.
- A l'intérieur, un bonheur sans mélange,
 Ou le bel Art, est tout à son honneur,
 Un ressenti, qui invite et rassemble,
 Le bon pasteur, l'ami, le visiteur.
- C'est un concert, entre ces murs complices,
 Qui dans le soir, vient donner de la voix,
 Une signature, pour la main du pianiste,
 Un vrai régal, pour l'oreille qui reçoit.
- Et pour chacun, parfum d'effervescence,
 Même passion, même félicité,
 Tout un programme, de valeur en souffrance,
 A soutenir, et réhabiliter.
- C'est un village, à forte résonnance,
 Une mosaïque de valeurs assemblées,
 Un patrimoine, qui nous donne à comprendre,
 La longue histoire, des siècles oubliés.
- Et l'on y vient, les jours de bienséance,
 Y partager, nos sensibilités,
 On y revient, comme l'oiseau sur la branche,
 Qui l'a bercé, dans ses premières années....



Octobre 2024 - Jo Laurençon



Cérémonie des vœux du 14 janvier 2024



Temps forts

Cérémonies du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945



Matinée propre du 27 avril 2024



Ces élèves de CM2 ont fait leur rentrée en 6^{ème}



Repas de quartiers



Les Hautes Peytières

Repas de quartiers



Sous Bourassagne et les 3 vallées

Les arts en herbe le 11 octobre 2024



Cérémonie du 11 novembre 1918



Téléthon 30 novembre 2024



Belle mobilisation pour cette édition 2024 du Téléthon.

Les sapeurs-pompiers des casernes de Septème, Chasse sur Rhône et Vienne ont traversé Beauvoir pour le tiré du dévidoir ! En courant ou à vélo, jeunes sapeurs-pompiers ou sympathisants ont fait une petite pause devant la salle des fêtes où le collectif des associations leur a offert bouteilles d'eau et petit grignotage.

Une fois encore les associations, les bénévoles, la municipalité et le conseil municipal des enfants étaient très motivés pour faire de la soirée du 30 novembre 2024 une réussite.

Au programme de cette manifestation : des crêpes le vendredi à la sortie de l'école, puis le samedi à partir de 18h30 la soirée Téléthon, avec le panier garni, les représentations de Flash Danse, un blind-test animé par Tommy qui a bien chauffé la salle avant la soirée dansante ! Diots et assiettes d'huîtres de Bretagne, crêpes et compotes étaient là pour les petites et grosses faims. La soirée a été animée par Corentin et Valentin.

Le résultat provisoire de ce **Téléthon** est de **2 009 €**.

La gagnante du panier garni est Catherine Roudet à 13kg532 pour un panier de 13kg620. Bravo à elle !

Merci à tous, et à l'année prochaine !



Renergie

David ROSSI
renergie38@gmail.com

Electricité
Climatisation

06 51 42 35 49 - 09 50 17 92 78

258 chemin de Gerbolle - 38440 Beauvois-de-Marc



SERVICES À LA PERSONNE

- ✓ Ménage et Repassage
- ✓ Nettoyage de vitres
- ✓ Nettoyage haute pression
- ✓ Nettoyage de moquettes et tapis
- ✓ Nettoyage sièges de voiture

Contactez-nous :

📞 06.43.17.88.19
✉️ bulledrsas@gmail.com

45 Impasse du 9 Avril - 38440 Beauvois de Marc

MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE

C'est une fois par an, immédiat!

serge
LOVISOLO

ISOLEZ VOS COMBLES



VENEZ TESTER
VOTRE ÉLIGIBILITÉ

- + Économies d'énergie
- + Meilleur confort
- + Prime CEE*

*sous condition d'éligibilité.

/spécialiste
travaux d'isolation

SARL Serge **LOVISOL**
93 B Route de Vienne
38440 BEAUVOIR DE MARC

04 74 58 65 64
www.lovisolo-isolation.com

**FENÊTRES · PORTES · VOLETS · STORES · PERGOLAS · PORTAILS
MOUSTIQUAIRES · PORTES DE GARAGE**



Maison du Menuisier®
STANDARD • SUR-MESURE • RÉNOVATION

MENUISERIE BOURGUIGNON

06 25 23 53 85

04 74 58 50 62

menuiseriebourgignon@orange.fr

38440 BEAUVOIR-DE-MARC



Division - Bornage - Copropriété - Lotissement - Autorisations d'Urbanisme (DP-PA-PC-CU)
Maîtrise d'Oeuvre (VRD et construction) - Plan topographique - Plan des intérieurs
Plan de façade - Relevé et maquette 3D de bâtiment

Tél. 04 78 20 10 79

contact@aedifia.net

www.aedifia.net

322 chemin de cul de Bœuf
38440 BEAUVOIR DE MARC

Ets Gauthier
Depuis 1950

QUINCAILLERIE - JARDINERIE

Route du Charavoux
38790 Charantonnay

» 04 74 59 01 87

Suivez-nous sur
Facebook



www.etsgauthier.fr



Jardinerie
GAUTHIER

ZA du Pré de la barre
38440 St Jean de Bournay

» 04 74 58 67 55

Intermarché

leDRIVE SUPER

intermarche.com Saint Jean de Bournay

OUVERT
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H15
LE DIMANCHE DE 9H00 À 12H30

300 BOULEVARD NELSON MANDELA
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
Tél : 04 74 58 77 60



Intermarché Saint-Jean de Bournay



Station service



Ouverture

www.lassalle-automobiles.com
GARAGE LASSALLE
CARROSSERIE MECANIQUE
(toutes marques / toutes assurances) (garantie constructeur préservée)
VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
Remises sur Françaises et Etrangères
Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 04 74 59 95 27
garage.lassalle@gmail.com

AGENT
FIAT
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
 Réparations, Entretien toutes marques
Atelier agréé camping-car
Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques
Véhicules de courtoisie à votre disposition GRATUITEMENT
04 74 59 91 97 06 64 28 55 92
DÉPANNAGE 24^h/24
7 jours sur 7
ZAC des Echarrières - 42 rue Stéphane Hessel
38440 St Jean de Bournay - chenavier.autos@orange.fr

R *RVF Electro*
Hervé Querlizo
Marielle Michallon
Réparation Vente
Electroménagers / Multimédias
33 Rue PASTEUR
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
04 74 79 59 10 / 06 42 80 17 16
h.querlizo058@gmail.com

Garage QUEMIN Denis
Réparations toutes Marques
Vente Véhicules Neufs et occasions
MOTRIO
simplifie l'entretien auto
876 Avenue du Dauphiné
38790 CHARANTONNAY
04 74 59 00 20
garagequemin@orange.fr
Motrio, filiale du constructeur Renault

ELECTRICITÉ AUTO

Pascal BALLY

PL - TP - MACHINES AGRICOLES



Réparation et Ventes
démarrateurs et alternateurs
Toutes marques



Plus de 30 ans d'expérience

Téléphone : 04 74 58 79 87

Portable : 06 80 74 19 51

38440 ROYAS



ROSSI ELECTRICITE

**Particuliers - Industries
Bâtiments - Tertiaires**

485 Za La Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC

Tél : 04-74-58-78-38 Fax : 04-74-58-77-49 Port : 06-08-27-07-74

Courriel : l.finias72@orange.fr

Charpente Couverture
Ossature bois
Menuiserie & Agencement
Charpentier Compagnon

dubourget-charpente@hotmail.com

06.82.16.89.67

38440, Beauvoir-De-Marc

sarl-dubourget.fr



Vve CHATAIN

MACONNERIE GENERALE - FACADE
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

38790 CHARANTONNAY

Tél. 04 74 59 03 09

contact@maconneriechatain.fr
www.maconneriechatain.fr

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Des fondations aux finitions

MONTAGNAT

Tél. 04 74 58 74 25

gedimat.montagnat@wanadoo.fr

VIENNE MATÉRIAUX

Tél. 04 74 85 34 14

gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Route de Berardier
38200 JARDIN

Bernard BARREZ

06 43 46 12 95

bb@bpc38.com

www.bpc38.com

Beauvoir de Marc

BERNARD PLOMBERIE CHAUFFAGE

RGE Qualipac 2024

QUALIBAT

MANIPULATEUR DE FLUIDES FRIGORIFIQUES

JULLIEN S.A.S



Charpente • Couverture • Zinguerie
Maison et Extension ossature bois
Fabrication et Installation de Menuiseries
BOIS sans ou avec finition Garantie 10 ans

NEUF ET RENOVATION

MENUISERIES EXT. (BOIS, PVC et ALU)

AGENCEMENT (Mobilier, dressing ...)

FERMETURES (volets battants, volets roulants, BSO, porte de Garage ...)

Tél. 04 74 58 00 44 - 38780 ESTRABLIN

contact@julliensas.com

www.menuiserie-jullien.fr



Cédric BERTHIER

*Plâtrier - Peintre
Décorateur*

1229 Route de Bourgoin - 12 Z.A. Chaplanière - 38440 ARTAS
Tél. 06 30 10 30 55 - berthiercedric@gmail.com

VENTE ET POSE DE CARRELAGE

AILLOUD LAURENT

186 Za La Fontaine
38440 BEAUVOIR DE MARC

ailloud.laurent@orange.fr

0682221035



NEVEU - JARDIN & LOISIRS
NEVEU-JARDIN-LOISIRS.FR

Vente & Réparation de Matériel Jardin et Forêt

145, impasse du Pré de la Barre

Z.A. du Pré de la Barre

38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

OUVERT 8 H -12 H & 14 H -18 H

Fermeture à 17 H le samedi

Ouvert le lundi de Mars à Juin

04.74.58.70.72 e-mail : neveu-jl@orange.fr

Anthony Palle
PAYSAGISTE



Port : 06-21-70-80-78
"Le Village" - 38440 Beauvois de Marc



SERVICE À LA PERSONNE
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN

*Fleur
Baroque*

Fleuriste Créeur



94, rue de la République - 38440 St Jean de Bournay
04 74 58 64 80

Les Jardins d'Elise

Production florale, fleuristerie, pépinière



2994, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY

04 74 59 09 82

sarl GERIN
Motoculture



L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87

04 74 16 18 29

**FUEL
OIL**



Eric Berthier

Boissons Gazeuses
Vins - Champagnes



12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay

04 74 58 71 36

Artisan Ebeniste
Aurel palette

BEAUVOIR DE MARC

06.38.93.51.93

Relooking de meuble ancien,
fabrication de déco et
meuble en palette

aurel.palette.creation.relooking@gmail.com

CUMINTPF

Terrassement VRD
Maçonnerie paysagère
Aménagements extérieurs
Enrobés et bi-couches
Etangs

1250 Route de Pignière - 38300 TRAMOLE

cumin_tp@orange.fr

04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16

Boulangerie Pâtisserie

1644 ROUTE DE LYON
38440 BEAUVOIR DE MARC
BOULANGERIE.GILIBERT@GMAIL.COM
04.74.48.64.68

GILIBERT
ALEX & NICO

Traiteur BROSSARD

- Prestation traiteur
- Evénementiel
- Plats cuisinés

55 Zone Artisanale la Fontaine
38440 Beauvoir-de-Marc

04 74 58 68 03
contact@traiteurbrossard.fr

Les Peupliers de Royas
Restaurant Traditionnel

- Didier Rauli & Samuel Rauli
- 04 74 87 27 45
- 499 Route de Vienne, 38440 ROYAS
- Grenouilles, Terrasse, Plats à emporter

www.lespeupliersderoys.fr

Au Domaine de Chasse
Gîte rural 4 chambres - 8 couchages
881 chemin de chasse
38440 Beauvoir de Marc
06-52-84-21-33
beatrice.liaud@gmail.com
www.audomainedechasse38.fr



GITE DE FRANCE - 3 épis



POUR TOUS VOS ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Mercredi : 8h30 - 13h
Jeudi et vendredi : 8h30 - 13h et 15h30 - 19h
Samedi : 8h30 - 13h

Cuisine maison Produits frais Cocktails Anniversaires Réceptions

126 rue de la république - 38440 St-Jean-de-Bournay - 06 20 36 63 80

Qualiprev' Incendie
AUDIT - INSTALLATION - MAINTENANCE

Extincteurs	RIA & Poteaux incendie
Désenfumage & Portes Coupe Feu	Alarmes Incendie
BAES	Plans & Signalisations

04 78 96 78 19 www.qualiprev-incendie.fr secretariat@qualiprev.fr

Chauss' Clefs
Pressing

78 Av. de la République
SAINT JEAN DE BOURNAY

04 74 59 98 97

V.G.M.S
Venet-Galifet-Métallerie-Serrurerie

Audric VENET
06.81.75.05.60
04.74.58.78.53

Garde-Corps	Aménagement industriel
Portails	Menuiserie métallique
Escaliers	Portes



160 Chemin de Chante Perdrix
38440 BEAUVOIR DE MARC
04 12 05 41 50 06 22 68 70 57
transportsermet@groupe-sermet.com

Alain Roudet Conseil Sarl

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.

Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité, calcul taux horaire, gestion administrative...

BEAUVOIR DE MARC

Tél : 06 84 59 33 64 – Mail : alain.roudet@orange.fr

Web: www.arcarl.fr

Courtage Assurances
Placements Prêts Conseils
CAP Conseils

M. Florent VERRIER
Affilié SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière
38440 Beauvoir de Marc



06 09 71 50 60

verrier.florent@gmail.com

www.sagesse.fr

Oris : 15 000 596 - RC3 : 808 278 691



FICUS  **VOCAT**

Gisèle ROCHE
Avocate

06 95 54 75 13
gisele.roche@rocheavocat.fr

26 Rue Louis Blanc, 69006 Lyon

Banneau de Lyon

 avocat.fr



SOUS TRAITANCE SOUDURE SERVICES

660A, Chemin de chasse – 38440 BEAUVOIR DE MARC – France

Tel: 04.74.87.03.58

Fax: 04.74.87.02.52

serrano.archi@gmail.com



*Cyril SERRANO
ARCHITECTE D.P.L.G.
06.12.67.50.29*



30, Impasse de la Chèvrerie, 38440 MOIDIEU DETOURBE



transalp

CONCEPTEUR | FABRICANT | AMÉNAGEUR



www.transalp.fr

179 route de Faverge - 38470 L'Albenc

* ou contre visite OFFERTE. Non cumulable



Ouvert le
samedi matin

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Réservation en ligne sur :

www.CT.rdv-online.fr

04 74 20 64 46

ZAC des Basses Echarrières
38440 ST JEAN DE BOURNAY

La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 53ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.

RENFORT ADMINISTRATIF
POUR LES ENTREPRISES

- ARTISANS
- COMMERCANTS
- PRESTATAIRES DE SERVICES



ISABELLE SOUTIEN ADMINISTRATIF
ASSISTANT SUR MESURE

 isabelle.badiou@isa-assistanat.fr  06 45 99 25 24

 @ISAAssistanat

38440 Beauvoir-de-Marc



